



Vingtième session

La Haye, 6-11 décembre 2021

Élection du procureur adjoint de la Cour pénale internationale

Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 4 de l'article 42 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, et au paragraphe 36 de la résolution de l'Assemblée des États Parties ICC-ASP/3/Rés. 6 sur la procédure de nomination et d'élection des juges, du procureur et des procureurs adjoints de la Cour, le procureur présentera trois candidats pour chaque poste de procureur adjoint à pourvoir.

2. Dans un courrier daté du 10 octobre 2021, le procureur de la Cour a fait connaître au président de l'Assemblée des États Parties le nom des six candidats suivants au poste de procureur adjoint de la Cour (voir annexe) :

List A

- a) Mme. Domaradzki, Sylvia (Canada);
- b) Mme. Khan, Nazhat Shameen (Fiji); and
- c) Mme. Massidda, Paolina (Italie).

List B

- a) M. Niang, Mame Mandiaye (Sénégal)
- b) Mme. Paz y Paz Bailey, Claudia (Guatemala)
- c) M. Whiting, Alex (France)

3. Le courrier présente un descriptif des procédures suivies pour sélectionner les candidats; des statistiques concernant la sélection des candidats (voir annexe, appendice I) ; ainsi qu'un exposé des qualifications (voir appendice II), conformément au paragraphe 37 de la résolution ci-dessus mentionnée.

4. Conformément aux dispositions du paragraphe 41 de la même résolution, les procédures d'élection du procureur précisées à la section E de ladite résolution s'applique *mutatis mutandis* à l'élection de tout procureur adjoint.

Annexe

Lettre du procureur au président de l'Assemblée

10 octobre 2021

Votre Excellence,

J'ai l'honneur de vous informer, en votre qualité de Présidente de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (la « Cour »), que la procédure de sélection des candidats visant à pourvoir les deux postes de Procureurs adjoints a été conduite à terme.

Les personnes dont la candidature est présentée ci-après ont été sélectionnées parmi 177 candidats issus de pays du monde entier, et aussi bien d'États parties que d'États non parties au Statut de Rome. La vacance de poste a été publiée pendant six semaines, du 7 juillet au 17 août 2021, conformément aux procédures de la Cour.

En vertu du paragraphe 3 de l'article 42 du Statut, les candidats doivent être des personnes jouissant d'une haute considération morale, ayant de solides compétences et une grande expérience pratique en matière de poursuites et de procès dans des affaires pénales. Le processus rigoureux de sélection a débuté par une vaste campagne de diffusion – en ayant recours notamment à des annonces ciblées et précises sur la plateforme LinkedIn, en informant de nombreuses associations du Barreau régionales, internationales et spécialisées et de multiples partenaires mondiaux, et en contactant directement tous les États parties par voie d'une note verbale. Le processus ainsi mis en place visait à garantir l'obtention de candidatures des deux sexes issues d'une large représentation géographique. Comme en atteste l'appendice I, ces initiatives ont contribué à réunir un groupe de candidats qualifiés et aux profils divers.

Après avoir procédé à l'examen de toutes les candidatures en août et en septembre 2021, le comité de sélection composé de trois membres, sous ma présidence, s'est mis d'accord à l'unanimité sur une liste de douze candidates et candidats provenant de régions géographiques variées. Le Mécanisme de contrôle indépendant a été sollicité afin de veiller à ce que les candidats répondent aux exigences spécifiées, ainsi qu'elles étaient détaillées dans l'annexe des décisions du Bureau de l'Assemblée du 7 juillet 2021.

Les douze candidats présélectionnés ont tous accepté l'invitation à participer à l'entretien de sélection. Les différents entretiens se sont déroulés les 6, 7 et 8 octobre 2021.

La trame de l'entretien a été élaborée de façon à évaluer de manière détaillée les compétences et les connaissances spécialisées des candidats et à leur permettre de présenter librement leur vision et leur lecture du Bureau du Procureur, des fonctions de Procureur adjoint et des responsabilités qui en découlent.

Le jury d'entretien était composé de trois membres dont deux personnes extérieures à la Cour, à savoir M. Adama Dieng (Sénégal), ancien Secrétaire général adjoint des Nations Unies et Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide et Mme Catherine Marchi-Uhel (France), Sous-secrétaire générale des Nations Unies et Cheffe du Mécanisme international, impartial et indépendant (MIII). Ils m'ont aidé à évaluer de façon plus approfondie les qualités, les compétences et les connaissances des candidats.

À l'issue de chaque entretien, j'ai sollicité le point de vue et les commentaires des membres du jury avant que je n'exprime ma propre opinion. Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement chacun d'entre eux pour le temps qu'ils ont généreusement accordé et les précieux conseils qu'ils ont prodigués à chaque étape de ce processus.

Ce processus a permis au jury de décider à l'unanimité de la composition des deux listes qui vous sont présentées en vue d'être transmises à l'Assemblée des États parties. Le Mécanisme de contrôle indépendant a aussi été consulté et a déjà commencé son examen de diligence raisonnable des candidats dont le nom figure sur les deux listes présentées ci-dessous. Le Mécanisme m'a informé que, pour l'heure, leur examen n'a révélé aucun élément susceptible de rendre un candidat inadmissible au regard des critères prévus à l'article 42-3. Les candidats présélectionnés pour chaque liste étant désormais présentés à l'Assemblée des États parties, le Mécanisme de contrôle indépendant va poursuivre le processus qu'il a entamé, ainsi que l'a déterminé le Bureau de l'Assemblée dans l'annexe à ses décisions du 7 juillet 2021.

Il est important de souligner que les qualifications, l'expérience et les aptitudes à occuper le poste à pourvoir sont restées le critère d'évaluation clé dans toutes les délibérations et les décisions lors de ce processus de sélection et de nomination. Dans ce contexte, j'ai le plaisir de vous présenter deux listes de candidats, chacune comprenant le nom de trois candidats qui possèdent l'expérience et les qualités requises pour m'aider à faire fonctionner dûment et efficacement le Bureau. Les listes présentées sont conformes à ma lettre aux États parties en date du 4 février 2021, dont l'objectif était de veiller à ce qu'une liste soit constituée de candidates uniquement (Liste A) et que l'autre comprenne des juristes francophones et/ou issus de la tradition de droit romain (Liste B). Je considère qu'il est extrêmement important que le Bureau puisse bénéficier des services d'un adjoint choisi sur chacune de ces deux listes distinctes, pour les raisons détaillées dans la présente lettre.

En conséquence, je présente les candidats suivants (par ordre alphabétique) :

Liste A

- a) Mme Domaradzki, Sylvia (Canada)
- b) Mme Khan, Nazhat Shameen (Fiji)
- c) Mme Massidda, Paolina (Italie)

Liste B

- a) M. Niang, Mame Mandiaye (Sénégal)
- b) Mme Paz y Paz Bailey, Claudia (Guatemala)
- c) M. Whiting, Alex (France)

Évaluation par le jury des candidates présentées sur la Liste A (par ordre alphabétique) :

Sylvia Domaradzki (Canada)

Mme Domaradzki occupe actuellement le poste de Procureur de la Couronne au Canada, après avoir exercé les fonctions de Procureur principal de la Couronne. Elle possède une vaste expérience en matière de poursuites et est une experte reconnue dans le domaine des poursuites à l'égard des crimes contre les enfants et des infractions liées à la cybercriminalité. Bien que Mme Domaradzki n'ait jamais exercé sa profession dans un tribunal international, elle a fait preuve d'une solide compréhension des objectifs, du mandat et des activités du Bureau du Procureur. Elle a répondu aux questions de manière réfléchie et posée, faisant preuve d'une grande capacité de discernement. Lors de la présentation de sa longue carrière auprès du Ministère de la justice canadien et du Service des poursuites publiques, Mme Domaradzki a démontré ses aptitudes et ses compétences tant du point de vue des poursuites que de l'examen des enquêtes. Le jury a relevé en particulier la capacité de Mme Domaradzki à innover, à tirer parti des moyens technologiques et à mettre en œuvre des solutions créatives pour résoudre des problèmes complexes. Le jury est convaincu que Mme Domaradzki serait à la hauteur de la fonction de Procureur adjoint.

Nazhat Shameen Khan (Fiji)

Mme Khan est la première femme à avoir été nommée aux postes de Procureur et de Procureur général aux Fiji et de Juge à la Haute Cour des Fiji. Depuis quelques années, Mme Khan exerce les fonctions de Représentante permanente des Fiji auprès de l'Office des Nations Unies à Genève. Elle occupe actuellement le poste de Présidente du Conseil des droits de l'homme, dont la fin du mandat est prévue pour la fin de l'année 2021. Tout au long de l'évaluation par le jury, Mme Khan a démontré, dans chacune de ses réponses, qu'elle possédait une compréhension approfondie de l'ampleur et de la complexité des enjeux, et a répondu de manière éclairée et argumentée à chacune des questions qui lui ont été posées. Tous les membres du jury ont relevé sa maîtrise d'une grande variété de questions se recoupant entre elles, dont les poursuites, les enquêtes et les questions générales de gestion (et en particulier celles liées à la gestion du changement et à la mise en place d'un cadre de travail exempt de harcèlement). Elle a présenté des exemples concrets à l'appui de ses arguments et a fait preuve d'une excellente compréhension du rapport de l'Examen des experts indépendants – et des divers défis que doit relever le Bureau. Sa connaissance du Statut de Rome était impressionnante et elle a démontré qu'elle possédait une très bonne connaissance des questions de genre et qu'elle avait de grandes compétences sur ce sujet. Le jury a été unanime pour dire que Mme Khan était une candidate remarquable qui, si elle était élue, ferait une Procureure adjointe tout à fait exceptionnelle.

Paolina Massidda (Italie)

Mme Massidda occupe actuellement le poste de Conseil principal du Bureau du conseil public pour les victimes de la Cour. Mme Massidda a fait très bonne impression lors de son évaluation. Ses réponses étaient argumentées et ont évoqué un large éventail de questions et d'enjeux pertinents pour le poste de Procureur adjoint. Tout au long de son évaluation, elle a démontré qu'elle avait une très bonne connaissance des procédures de la Cour et de vastes compétences et connaissances dans le domaine de la justice internationale. Mme Massidda a témoigné de son aptitude à gérer et à diriger avec assurance et souplesse, équilibre nécessaire à ce type de fonction, tout en soulignant l'importance des initiatives propres à assurer le bien-être des membres du personnel afin de s'assurer de leur engagement, tout en atteignant les objectifs fixés. Le jury est convaincu que Mme Massidda serait, si elle était élue, une Procureure adjointe tout à fait compétente.

Évaluation par le jury des candidats présentés sur la Liste B (par ordre alphabétique) :**Mame Mandiaye Niang (Sénégal)**

M. Niang exerce les fonctions de Procureur général près la Cour d'appel de Saint Louis au Sénégal et est juge. Il possède une vaste expérience à l'échelle nationale et internationale et a exercé auprès des Tribunaux ad hoc en tant que juriste hors classe. Il a également été Représentant régional de l'ONUDC pour l'Afrique australe. Il a été élu au poste de juge du TPIY et du TPIR en 2013, prenant part à des procès en première instance et en appel. Le jury est convaincu de l'aptitude de M. Niang à exercer les fonctions de Procureur adjoint. Compte tenu de l'expérience passée de M. Niang dans des contextes juridiques nationaux et internationaux variés – à des postes de direction et élevés – le jury est convaincu que ses compétences considérables, sa grande intégrité et ses aptitudes seraient un atout pour le Bureau. En particulier, tout au long de l'évaluation, M. Niang a prouvé qu'il était en mesure d'établir des relations solides, de former des équipes hétérogènes et pluridisciplinaires et de rassembler des spécialistes de divers domaines au sein d'unités efficaces et collaboratives. Le jury n'a aucun doute sur ses aptitudes, son intégrité et son discernement et sur sa capacité à être, s'il est élu, un excellent Procureur adjoint.

Claudia Paz y Paz Bailey (Guatemala)

Mme Paz y Paz a été Procureur général du Guatemala et, à ce titre, elle a été à l'initiative de changements en matière de poursuites dans le pays, à tous les niveaux. Le jury a été particulièrement intéressé par son travail sans précédent en matière de poursuites engagées

devant les tribunaux du Guatemala à l'égard d'affaires de génocide. Mme Paz y Paz Bailey a fait très bonne impression tout au long de son évaluation. Elle a répondu de façon détaillée et réfléchie à tout l'éventail de questions qui lui ont été posées et a fait preuve de compétence, de connaissances et de professionnalisme dans toutes ses réponses. Mme Paz y Paz Bailey a obtenu d'excellents résultats dans chacun des postes qu'elle a précédemment occupés, tout en démontrant son aptitude à insuffler le changement, son courage d'agir, sa résilience face aux pressions politiques et externes ainsi que son humilité et son empathie à l'égard des autres. En particulier, sa réponse innovante et réfléchie à l'égard de la complémentarité a démontré sa profonde compréhension des demandes auxquelles le Bureau devra répondre à l'avenir. Le jury est convaincu que Mme Paz y Paz Bailey serait à la hauteur de la fonction de Procureur adjoint et qu'elle obtiendrait de bons résultats si elle était élue à ce poste.

Alex Whiting (France)

M. Whiting exerce actuellement les fonctions de Procureur adjoint auprès du Bureau du Procureur spécialisé pour le Kosovo à La Haye. Il a occupé les fonctions de premier substitut du Procureur auprès de la CPI et du TPIY et possède une vaste expérience des poursuites à l'échelle nationale et internationale. Le jury a estimé que M. Whiting était hautement apte à être nommé à l'un des deux postes de Procureur adjoint. M. Whiting a présenté un profil tout à fait adapté à la fonction et a répondu à chaque question de manière réfléchie, mesurée et détaillée. Sa vaste expérience et ses grandes compétences et aptitudes ont été démontrées à chaque étape de l'évaluation. En particulier, pendant son impressionnante performance au cours de l'entretien, M. Whiting a démontré sa compréhension approfondie du Statut de Rome et sa vision clairement définie du rôle au sein du Bureau, tout en formulant une approche extrêmement proactive vis-à-vis des enjeux et défis à relever, y compris ceux liés à la complémentarité, à la diversité et à l'inclusion. M. Whiting a impressionné le jury par son expérience avérée en matière d'enquêtes portant sur des crimes relevant du Statut de Rome et s'agissant des poursuites à l'égard de leurs auteurs dans le prétoire. Le jury est convaincu que M. Whiting serait un atout considérable pour le Bureau du Procureur et un excellent Procureur adjoint, s'il était élu.

Conformément à la résolution ICC-ASP/1/Res.2 adoptée par l'Assemblée des États parties le 9 septembre 2002, telle que modifiée par la résolution ICC-ASP/3/Res.6 adoptée le 10 septembre 2004, les deux listes présentées permettront aux États parties d'élire, sur chaque liste, le ou la candidat(e) qui remportera le plus grand nombre de voix et aura obtenu la majorité absolue du suffrage exprimé par les membres de l'Assemblée des États parties.

Je vous prie de bien vouloir, Excellence, transmettre les deux listes sur lesquelles figurent les noms ci-dessus à l'Assemblée des États parties pour examen lors de la vingtième session prochaine de décembre 2021. Les statistiques relatives au nombre total des candidats ainsi que le nombre total des candidats interrogés figurent en annexe dans l'appendice I. Les *curricula vitae* des candidats sélectionnés figurent à l'appendice II (par ordre alphabétique), pour examen par l'Assemblée.

Je vous prie d'agréer, Votre Excellence, l'assurance de ma très haute considération.

(signé)

Karim A.A. Khan QC

Procureur de la Cour pénale internationale

Appendice I

Statistiques concernant la sélection des candidats pour les postes de Procureur adjoint au Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale

A. Statistiques des candidatures reçues

Un ensemble de 177 candidatures pour les postes de Procureur adjoint ont été reçues. On trouvera ci-dessous une répartition par sexe, pays de nationalité (État partie ou non partie) et origine géographique.

Nombre total de candidatures reçues	177			
		<i>% du total</i>	<i>sous-total</i>	<i>% du sous-total</i>
Candidatures de femmes	75	(42 %)		
Candidatures d'hommes	102	(58 %)		
Candidats d'États parties	133	(75 %)		
Femmes			57	(43 %)
Hommes			76	(57 %)
Candidats d'États non parties	44	(25%)		
Femmes			18	(40,90 %)
Hommes			26	(59,09 %)
Candidats africains	69	(39 %)		
Candidats de la région Asie-Pacifique	16	(9 %)		
Candidats est-européens	12	(7 %)		
Candidats d'Amérique latine et des Caraïbes	21	(11 %)		
Candidats d'Europe occidentale et autres pays	59	(34 %)		

B. Statistiques de la présélection

Candidats d'États parties	12
Candidats africains	1
Candidats de la région Asie-Pacifique	2
Candidats est-européens	0
Candidats d'Amérique latine et des Caraïbes	2
Candidats d'Europe occidentale et autres pays	7
1. Présélection :	12 candidats (5 hommes / 7 femmes)
2. Entretiens par visioconférence :	12 candidats (5 hommes / 7 femmes)

Appendice II

Liste alphabétique des candidats présentés pour le poste de Procureur adjoint au Bureau du procureur de la Cour pénale internationale

Table des matières

1. Mme Domaradzki, Sylvia (Canada)
2. Mme Khan, Nazhat Shameen (Fiji)
3. Mme Massidda, Paolina (Italie)
4. M. Niang, Mame Mandiaye (Sénégal)
5. Mme Paz y Paz Bailey, Claudia (Guatemala)
6. M. Whiting, Alex (France)

1. Mme Sylvia Domaradzki (Canada)

Sommaire raisonné des expériences acquises

Je suis juriste depuis 2002 et procureur de la Couronne depuis 2004. J'ai commencé à me spécialiser dans les affaires d'exploitation des enfants en 2005, notamment d'exploitation des enfants en ligne. Depuis, je m'occupe principalement de poursuites visant des crimes sexuels ou sexistes et des crimes à l'encontre d'enfants. Je traite généralement une vingtaine de dossiers en parallèle, tous impliquant des victimes et des témoins vulnérables. Ces affaires me sont confiées en raison de mon expérience et de ma formation. J'ai été formée pour enquêter auprès de témoins mineurs et j'ai suivi plusieurs cours, offerts à l'échelle nationale et internationale, sur les questions prévalentes dans le contexte de la maltraitance des enfants.

En 2008, j'ai établi une unité dédiée à l'exploitation des enfants sur internet au sein de mon Bureau et, par la suite, j'y ai supervisé les travaux d'un jeune collègue. J'ai suivi les dossiers à toutes les étapes des poursuites, de l'enquête à la décision finale. Par ailleurs, je conseille régulièrement d'autres procureurs de la Couronne dans toute la province sur des cas d'exploitation des enfants sur internet et sur des dossiers s'appuyant sur des éléments de preuve numériques. En 2017, le Service des poursuites publiques de la Nouvelle-Écosse m'a choisie pour faire partie des trois magistrats de la province chargés des poursuites visant des faits d'exploitation des enfants sur internet, au regard de mon expérience dans ce domaine. Forte de toutes ces expériences, je suis passée maître dans le domaine des preuves numériques et je suis en mesure de gérer des preuves techniques complexes et contradictoires. On me qualifie d'experte en la matière et je suis régulièrement consultée sur divers aspects touchant à ces questions, tant par mes collègues que par divers services de police.

Parallèlement aux affaires d'exploitation sur internet, mes travaux sont centrés sur les victimes vulnérables. J'ai travaillé avec des victimes parfois âgées de cinq ans seulement, issues de groupes ethniques et de milieux socioéconomiques divers et présentant des difficultés cognitives variées. Depuis, j'ai instruit des centaines de dossiers d'exploitation sexuelle et infantile.

J'ai participé au programme NAAGTRI Fellowship (É.-U.) en 2011, collaborant à cette occasion avec des procureurs internationaux sur des questions liées à la traite des personnes. Nos échanges sur les meilleures pratiques ont donné corps à un article qui a été publié. J'ai également contribué à la rédaction d'un chapitre sur la question des délinquants autochtones pour un ouvrage canadien sur le droit pénal. En 2019, j'ai également décidé d'approfondir mes connaissances et mes compétences en matière de participants vulnérables et de justice des mineurs dans un cadre international et je suis actuellement inscrite à un programme LL.M. (diplôme d'études supérieures approfondies en droit) à l'Université de Londres (dont

je suis les cours à distance). Malgré l'intensité du programme et mon importante charge de travail, mes études n'ont pas eu d'incidence sur mes missions professionnelles. Les connaissances acquises dans le cadre de mes études améliorent ma pratique en qualité de juriste à travers un approfondissement de mes connaissances et des meilleures pratiques internationales.

On m'a parfois demandé de travailler sur plusieurs dossiers impliquant des participants vulnérables et présentant des difficultés juridiques. À ce titre, j'ai également engagé des poursuites avec succès pour des cas d'homicide (premier et second degrés et tentative), de kidnapping, de prise d'otage, de fraudes complexes et d'incendie criminel. J'ai dirigé de multiples procès devant jury. Dans le cadre de mes activités, j'ai analysé des arguments juridiques complexes, notamment des preuves d'experts (parfois des opinions contradictoires), des preuves médico-légales (informatiques, ADN, empreintes digitales et reconstruction), des preuves recueillies au moyen d'écoutes, et différents privilèges (informateurs, avocat/client). En plus de ma capacité à gérer des questions juridiques complexes, je peux également traiter des volumes de travail très importants.

En raison de mon expérience auprès de victimes vulnérables et en matière d'affaires d'exploitation des enfants sur internet, j'ai été invitée à m'exprimer à plusieurs conférences : Formation de l'IACSA à l'entretien des enfants, Semaine des victimes et survivants d'actes criminels (aide aux mineurs appelés à témoigner), *Police Victim Services BC* (Unité de police de la Colombie-Britannique d'aide aux victimes) (cyber-harcèlement), Collège canadien de police (informatique légale), Centre de formation de la région du Pacifique de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) (informatique légale, entretien des enfants), conférences des procureurs de la Couronne en Colombie-Britannique, conférences pour le Service des poursuites publiques de la Nouvelle-Écosse. De 2006 à 2017, j'ai fait partie des conseillers de la province en ressources sur les preuves numériques. Quand j'étais basée en Nouvelle-Écosse, je faisais partie du groupe de travail provincial de la Couronne sur les agressions sexuelles, chargé de définir les meilleures pratiques dans le contexte de la gestion des poursuites pour agression sexuelle. Je suis actuellement certifiée auprès de la Couronne pour travailler avec les services aux victimes faisant appel à des chiens thérapeutiques et les systèmes de soutien canin. Je rends régulièrement des conseils et un avis aux commissariats municipaux et à la Gendarmerie royale du Canada sur des questions touchant aux mandats d'arrêt, sur tout le territoire canadien. Récemment, l'unité chargée de l'exploitation des enfants sur internet de la Gendarmerie royale du Canada m'a demandé de travailler à la rédaction d'un manuel définissant les meilleures pratiques et le droit relatifs à diverses questions reliées à la Charte et aux preuves auxquelles la police doit être vigilante. Ce document évoquera non seulement les principes de jurisprudence et de droit, mais s'appuiera aussi sur les politiques de la Couronne relatives à l'évaluation des chefs d'accusation, les politiques relatives aux participants mineurs et vulnérables, la divulgation, le traité d'entraide juridique et d'autres considérations encore. Je m'attèle à la préparation d'un document pouvant aider non seulement la police, mais aussi la Couronne. On m'a également demandé de contribuer à la rédaction d'une version provisoire du programme de formation sur la maltraitance des enfants, qui servira à la formation continue de tous les avocats, procureurs et substituts du procureur de la Couronne dans la province.

Si on m'a demandé de représenter la Couronne sur des affaires de conflits dans plusieurs provinces du Canada (en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et en Ontario), je pense que c'est en raison de ma réputation de personne juste, éthique et impartiale. En 2017, j'ai été distinguée par la Couronne (*Crown Recognition Award* de la Colombie-Britannique) et en Nouvelle-Écosse, j'ai reçu la Mention élogieuse du surintendant de la Gendarmerie royale du Canada pour mon travail dans le domaine de l'exploitation des enfants sur internet. Dans mes bilans de performance, tant en Colombie-Britannique qu'en Nouvelle-Écosse, j'ai régulièrement dépassé les attentes et je suis considérée comme une experte ou une dirigeante avérée. Je pense qu'en raison de mon jugement éclairé, mes supérieurs n'ont aucune hésitation à me confier des dossiers épineux. Ils savent que je ferai preuve de diligence et de pragmatisme et que je mènerai l'affaire à son terme avec brio et efficacité. Étant substitut du Procureur, je dois être préparée en toute circonstance, faire preuve de discernement dans toutes mes décisions professionnelles et posséder d'excellentes compétences en communication orale et écrite. Mon agenda surchargé atteste de mon aptitude à gérer de

multiples tâches en parallèle et à honorer plusieurs engagements, à respecter les échéances avec efficacité et à obtenir des résultats justes.

Curriculum vitae

1. FORMATION

LLM (diplôme d'études supérieures approfondies en droit) – University of London (Université de Londres) (2018 – présent) En ligne

J.D. (Juris Doctor, diplôme de second cycle en droit) - College of Law (1998 - 2002)

Université de Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan

Bachelor of Arts (diplôme de premier cycle) - College of Arts & Science (1990-1994) – 4 années d'études en psychologie

Université de Saskatchewan, Saskatoon, Saskatchewan

2. RÉSUMÉ DES QUALIFICATIONS

• Présentations / Enseignement

- présentations / allocutions aux symposiums ci-après : Formation IACSA à l'entretien des enfants, Semaine des victimes et survivants d'actes criminels (aide aux mineurs appelés à témoigner), *Police Victim Services BC* (Unité de police de la Colombie-Britannique d'aide aux victimes) (cyber-harcèlement), Collège canadien de police (informatique légale), Centre de formation de la région du Pacifique de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) (informatique légale, entretien des enfants), conférences des avocats-conseils de la Couronne en Colombie-Britannique, conférences pour le Service des poursuites publiques de la Nouvelle-Écosse
- enseignement de l'anglais à la Seoul Metropolitan Police Agency et au Département sud-coréen des Affaires étrangères, Séoul, Corée du Sud
- mentorat de jeunes procureurs et enseignement à des fonctionnaires de police dans le domaine des crimes relatifs à l'exploitation des enfants sur internet

• Recherche / Communication / Compétences juridiques

- Aptitude à évaluer et à intégrer des informations issues de multiples sources à partir de recherches juridiques approfondies au moyen de ressources en lignes générées par ordinateur
- Excellentes compétences en communication orale et écrite – défense de dossiers pénaux à plusieurs degrés juridictionnels, en procès et en appel
- Capacité d'enquêter et de travailler auprès de personnes d'âges et d'origines culturelles divers
- Excellentes compétences en matière de rédaction de documents juridiques, de documents de recherche et de memorandum
- Participation à des formations sur les techniques de rédaction juridique efficace et compétences avancées en matière de plaidoyer oral
- Contribution à la rédaction d'un chapitre pour un ouvrage sur le droit pénal et les procédures pénales au Canada (publié)
- Contribution à un article sur la question de la traite des personnes (publié)

• Travail en équipe

- Membre d'une unité chargée des poursuites, comprenant trois procureurs et des forces de police spécialisées, spécialisée dans les crimes relatifs à l'exploitation des enfants sur internet

- Forte capacité à travailler en autonomie tout en supervisant les dossiers de l'enquête jusqu'à leur résolution
- Collaboration avec des procureurs internationaux sur des affaires de traite des personnes

3. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- **Gouvernement provincial de la Colombie-Britannique – Ministère de la Justice**

Crown Prosecutor (Procureur de la Couronne) (2020 - présent)

- procureur dans des affaires d'exploitation des enfants, notamment de cybercriminalité et d'exploitation sexuelle
- intervention auprès de détachements policiers locaux et présentations dans le cadre de plusieurs conférences
- *Accredited Facility Dog liaison Crown* (certifiée auprès de la Couronne pour travailler avec des chiens thérapeutiques)
- procédures au niveau provincial et à la Cour suprême, notamment pour des procès en appel

- **Gouvernement provincial de la Nouvelle-Écosse – Poursuites spéciales au Service des poursuites publiques**

Senior Crown Attorney (Procureur principal de la Couronne) (2017 – 2020)

- membre d'une équipe de trois procureurs chargés de traiter les affaires d'exploitation numérique des enfants dans la province de la Nouvelle-Écosse
- intervention auprès de détachements policiers locaux et présentations dans le cadre de plusieurs conférences
- procédures au niveau provincial et à la Cour suprême, notamment pour des procès en appel
- membre du groupe de travail provincial de la Couronne sur les agressions sexuelles, chargé de définir les meilleures pratiques dans le contexte de la gestion des poursuites pour agression sexuelle

- **Gouvernement provincial de la Colombie-Britannique – Ministère de la Justice**

Crown Prosecutor (Procureur de la Couronne) (2006 – 2017)

- procureur principal chargé des cas d'exploitation des enfants, notamment de la cybercriminalité
- conseillère pour la province en ressources sur les preuves numériques
- procédures au niveau provincial et à la Cour suprême, notamment pour des procès en appel

- **Gouvernement provincial de la Saskatchewan - Saskatchewan Justice**

Crown Prosecutor (Procureur de la Couronne) (2004-2006)

- poursuites pour l'ensemble des infractions au Code criminel, procès au niveau de la cour provinciale et de la Cour du Banc de la Reine, notamment pour des procès en appel

- **Benesh, Bitz & Co. (2003 – 2004) Associate (Collaboratrice)**

- défense pénale et droit familial
- représentation de clients à la cour provinciale et à la Cour du Banc de la Reine, notamment pour des procès en appel

- **Gold & Associate, Toronto, Ontario (2002 - 2003)**

Articling Student (Stagiaire en droit)

- stagiaire dans un cabinet de défense pénale
- recherches juridiques approfondies
- **Y.S. Chang & Associates Law Office, Séoul, Corée du Sud (1997 - 1998)**
Paralegal (Assistante juridique)
 - préparation d'un mémorandum de recherche
 - recherche et rédaction provisoire de documents pour le dépôt de brevets et de marques de commerce
 - rédaction de correspondances pour une clientèle internationale
- **Gouvernement de Corée, Département des Affaires étrangères, Séoul, Corée du Sud (1997 - 1998)**
English Instructor (Enseignante d'anglais)
 - enseignement de l'anglais
 - recherche sur l'actualité internationale et des questions de droit international
 - traduction de documents juridiques
 - rédaction de correspondances pour diverses organisations internationales

2. Mme Nazhat Shameen Khan (Fiji)

Sommaire raisonné des expériences acquises

C'est avec un vif intérêt que je vous fais part de ma candidature au poste de Procureur adjoint à la Cour pénale internationale.

Je suis les travaux de la Cour pénale internationale avec le plus grand intérêt depuis sa création, car la République des Fiji compte parmi les premiers pays à avoir ratifié le Statut de Rome. En particulier, j'ai appuyé l'intention des États parties au Statut de Rome de créer une cour pénale chargée d'engager des poursuites relatives aux crimes de génocide, aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et au crime d'agression, lorsque les autorités et tribunaux nationaux sont dans l'incapacité ou n'ont pas la volonté de mener véritablement à bien des poursuites contre les auteurs de tels crimes. Cette institution continue de donner espoir à des millions de personnes dans le monde entier, pour qui l'état de droit fait défaut en l'absence de procédures judiciaires à même d'enquêter sur de tels crimes et d'en poursuivre les auteurs, avec équité et détermination, sur la base des preuves recueillies.

Je suis juriste de formation et je possède 16 ans d'expérience en matière de poursuites. En tant que procureur et ancienne juge au pénal, j'ai acquis une expérience tant dans la pratique du droit qu'au niveau décisionnel, en ce qui concerne la plaidoirie et la préparation et le déroulement des procès dans le cadre d'affaires pénales. Je suis convaincue du rôle que jouent le droit et la justice dans la réalisation de l'équité sociale, et je suis fermement résolue à mettre en œuvre les changements qui s'imposent pour parvenir à cette équité. En tant qu'ancien procureur, j'ai œuvré en faveur d'une justice impartiale.

J'ai acquis la conviction que les procureurs de tribunaux internationaux ont une responsabilité particulière dans la manière d'aborder les poursuites, à savoir sans porter de jugement et tout en tenant compte de la dimension culturelle et de la problématique des genres. Les victimes de crimes et les témoins civils méritent notamment une telle considération ainsi que la bienveillance des procureurs qui les appelleront à témoigner à l'audience.

Je suis plus particulièrement spécialisée dans les poursuites menées à l'égard des crimes sexuels et à caractère sexiste et des crimes contre les enfants, ainsi que dans les procès intentés à cet égard. En tant que Procureur général, j'ai créé l'Unité des crimes sexuels et à caractère sexiste du Bureau du Procureur général. De plus, j'ai dirigé la mise en œuvre de projets innovants en faveur des enfants dans le système de justice pénal en ma qualité de

présidente du Comité de coordination des enfants des Fiji chargé de la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant dans les lois et les politiques nationales.

En tant que Procureur général, j'ai promu des pratiques innovantes qui ont abouti au retrait de pratiques inégalitaires et discriminatoires sur le lieu de travail, ce qui a permis de rehausser la qualité des opportunités professionnelles accessibles aux femmes procureurs et aux procureurs victimes de discrimination croisée. J'ai joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures prises contre le harcèlement sexuel dans les cabinets d'avocats et dans la fonction publique aux Fiji.

Je suis convaincue qu'une institution judiciaire incarnant les valeurs d'éthique et de professionnalisme a besoin de dirigeants solides et intègres si l'on veut garantir que l'équité et l'égalité, qui guident le travail juridique, soient également une réalité au sein de l'équipe et sur le lieu de travail. J'ai la conviction que c'est en rendant les équipes autonomes que la direction gagne en efficacité. En qualité de responsable d'équipes et de lieux de travail, je reconnais le rôle central de la responsabilité financière, ainsi que l'importance du respect des règles institutionnelles comme principe de bonne gouvernance et comme mécanisme crucial visant à prévenir le gaspillage, les pratiques frauduleuses et les actes de corruption.

De par l'expérience que j'ai acquise en qualité d'ancien procureur et de Procureur général, de juge de la Haute Cour des Fiji, et d'ambassadrice, j'ai été en mesure de mettre en œuvre des systèmes permettant d'accroître les résultats et l'efficacité des différentes équipes et des divers bureaux, notamment en recourant à des mesures stratégiques et mes compétences en matière de communication et à l'utilisation d'outils technologiques permettant aux procureurs et aux juges de gérer les dossiers efficacement.

Je suis convaincue que tous les juristes doivent être guidés par les règles de déontologie depuis longtemps reconnues, et que les normes de conduite professionnelle doivent guider l'ensemble des membres de la profession, qu'ils soient procureurs ou conseils de la défense. De plus, les années d'expérience que j'ai acquises en tant que diplomate m'ont préparée à la nécessité de respecter en tout temps des normes professionnelles et personnelles élevées en matière d'éthique face aux considérations politiques et en période de pressions politiques. Je m'engage à fonder toutes les décisions prises en matière de poursuites sur le droit et sur les éléments de preuve, sans aucune influence de l'extérieur.

En tant que ressortissante des Fiji, être nommée au poste de Procureur adjoint de la Cour pénale internationale représenterait un honneur pour moi, pour mon pays et pour la région du Pacifique.

Curriculum vitae

1. Profil professionnel

- Plus de 30 ans d'expérience dans l'exercice de la justice pénale, dont 16 ans en qualité de procureur en exercice, notamment au poste de Procureur général (*Director of Public Prosecutions*) des Fiji, et 10 ans en qualité de juge en matière pénale auprès de la Haute cour.
- Actuelle présidente du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies à Genève.
- Première femme aux Fiji nommée aux postes de Procureur de la Couronne (*Crown Prosecutor*), de Procureur général et de juge de la Haute Cour.
- Compétences avérées en matière de relations internationales et de diplomatie : ambassadrice, représentante permanente des Fiji auprès des Nations Unies à Genève, Suisse.
- Longue expérience de direction d'équipes de haut niveau, de bureaux et d'institutions, à la fois dans le domaine juridique et diplomatique.
- Dirigeante expérimentée capable d'apporter une vision et un leadership stratégiques dans l'établissement des priorités, afin d'obtenir des résultats dans des situations complexes.
- Capacité à reconnaître la nécessité d'encourager et de maintenir un niveau élevé de professionnalisme et de neutralité dans la rédaction des mémoires en vue des poursuites et dans la conduite des poursuites.

- Expérience d'encadrement de la préparation, de la mise en œuvre et du suivi d'un cadre stratégique axé sur les résultats, ainsi que de budgets-programmes.
- Expérience dans la fourniture d'orientations et de conseils stratégiques à des équipes dirigeantes et des institutions.
- Expertise spécifique en matière d'infractions commises contre les femmes et les enfants, en tant que procureur et juge en matière pénale.
- Expérience du renforcement des capacités des avocats et des juges en vue d'améliorer les compétences liées aux actions en justice et à l'audience, notamment dans le domaine de l'accès à la justice pour les personnes historiquement défavorisées vis-à-vis des tribunaux, en particulier les femmes et les enfants.

2. Expériences professionnelles

Depuis mai 2014 – PRUNOG [représentante permanente des Fiji auprès de l'Office des Nations Unies à Genève] (Suisse)

Nommée représentante permanente de la République des Fiji auprès des Nations Unies à Genève (Suisse) et à Vienne (Autriche), et ambassadrice des Fiji en Suisse

- Fourniture de conseils au Gouvernement des Fiji et à ses organismes publics en matière d'engagements relatifs aux droits de l'homme et de mise en œuvre des conventions et des protocoles relatifs aux droits de l'homme conformément aux obligations internationales.
- Représentation des Fiji auprès de toutes les institutions internationales à Genève et à Vienne.
- Direction de l'équipe de négociation de la COP23 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dans le cadre de la présidence des Fiji en 2017, avec pour issue la réussite de la Conférence des parties et l'obtention de résultats importants en matière de droits de l'homme, notamment le Plan d'action pour l'égalité des sexes et la plateforme des peuples autochtones.
- Animation de formations en matière d'éthique destinées à de nouveaux professionnels du droit aux Fiji.
- Formation des juges et des magistrats Fijiens en matière de droits de l'homme et de justice pénale.
- Présidente du Conseil des droits de l'homme en 2021.

Mai 2009 à mai 2014 – Consultante (Fiji)

Juriste dans le secteur privé et consultante juridique (en tant que Nazhat Shameem Consultant).

- Planification et animation de programmes de formation destinés aux juges, aux magistrats et aux avocats sur les thèmes suivants : techniques de plaidoiries et compétences juridiques et judiciaires, droits de l'homme et système judiciaire, compétences en matière d'égalité des sexes, et sensibilisation aux différences culturelles dans les juridictions.
- Planification et animation d'ateliers destinés à des organisations des secteurs public et privé portant sur la gouvernance institutionnelle et la responsabilité pénale des entreprises.
- Rédaction d'avis pour des juristes du secteur privé en matière de droit public et de responsabilité pénale.
- Rédaction de documents de politique générale et de documents de travail pour des groupes de la société civile et des organisations statutaires en matière de droit et de réforme du droit.
- Préparation et animation d'ateliers destinés aux forces de police, portant sur les thèmes suivants : traite des êtres humains, sensibilité et compétences en matière d'égalité des sexes, et droits fondamentaux des personnes en détention et en attente de leur procès.

- Réalisation d'études concernant l'*Engineers Registration Act* (loi relative à l'enregistrement des ingénieurs), le *Quarantine Act* (loi relative au placement en quarantaine), le *Public Health Act* (loi relative à la santé publique) et la loi relative aux personnes en situation de handicap, ainsi que l'entreprise Fiji Public Trustee Corporation Limited.
- Réalisation d'une étude sur les programmes d'éthique et de gouvernance au sein de la *Fiji National University* (Université nationale des Fiji).
- Réalisation d'une étude sur la gouvernance au sein de la *Fiji School of Nursing* (école nationale de formation en soins infirmiers) de la *Fiji National University*.
- Rédaction de la politique nationale des Fiji en matière d'égalité des sexes, en qualité de consultante auprès du Ministère de la protection sociale, des femmes et de la lutte contre la pauvreté, et animation de consultations avec des organisations de femmes de la société civile dans ce cadre.

Mai 1999 à mai 2009 – High Court judge (juge à la Haute Cour) (Fiji)

- Première femme juge nommée à la Haute Cour des Fiji.
- Conduite de procès pénaux en première instance et en appel en qualité de juge de la Haute Cour.
- Mise en place de systèmes de gestion des dossiers relevant de la compétence pénale de la Haute Cour.
- Responsable du programme national de formation des juges.
- Rédactrice en chef des *Fiji Law Reports* (recueils de jurisprudence) de 2006 à 2009.

Juin 1994 à mai 1999 – Director of Public Prosecutions (Procureur général) (Fiji)

- Première femme nommée au poste de Procureur général des Fiji.
- Procès pénaux de première instance devant la Haute Cour de 2001 à 2009.
- Audiences en appel devant la Haute Cour et la Cour d'appel.
- Requêtes interlocutoires en matière civile et pénale de 1999 à 2009.
- Conception d'une gestion informatisée des dossiers pour l'appareil judiciaire.
- Conception et animation de formations judiciaires destinées aux juges et aux magistrats, notamment sur les thèmes suivants : compétence en matière d'égalité des sexes, gestion des audiences, recevabilité des preuves dans les procès pénaux, et requêtes relatives aux droits de l'homme en vertu de la Constitution Fijienne.
- Poursuite d'infractions d'homicide, y compris ceux commis par les forces de l'ordre (armée, police et administration pénitentiaire).
- Audiences en appel devant la Cour d'appel et la Cour suprême des Fiji au nom du Bureau du Procureur général.
- Gestion des bureaux chargés des poursuites au titre de la mission du Procureur général, responsable de l'ensemble des poursuites aux Fiji.
- Établissement de directives en matière de poursuites et de codes de conduite pour les procureurs aux Fiji.
- Gestion budgétaire et financière du Bureau du Procureur général des Fiji.
- Gestion des ressources humaines de l'ensemble des bureaux chargés des poursuites des Fiji.
- Conception et animation de formations et de sessions de formation juridique continue destinées à l'ensemble des procureurs des Fiji, y compris ceux chargés des affaires de police.
- Création de la première unité chargée des infractions sexuelles et des infractions commises contre les enfants au sein du Bureau du Procureur général en 1993.

- Création de l'unité des fraudes graves au sein du Bureau du Procureur général en 1994.

De 1984 à 1994 : Prosecutor (magistrate chargée des poursuites) au sein du Bureau du Procureur général

- Première femme procureur des Fiji.
- Poursuites d'affaires d'homicide, de violences sexuelles et sexistes à l'égard des femmes et des enfants, de corruption et de fraude.
- Formulation de requêtes visant le gel et la saisie des produits des activités criminelles.
- Rédaction d'avis sur l'ensemble des questions relatives aux poursuites, destinés au Procureur général.

3. Formation

- **University of Sussex [Université du Sussex] (Royaume-Uni) : 1978-1981**

Bachelor of Arts (Law) (Honours) [diplôme de premier cycle en droit]

- **University of Cambridge [Université de Cambridge] : 1981-1982**

Master of Laws (droit des institutions internationales, droit des conflits armés, droit administratif, libertés civiques) [diplôme de second cycle]

- **Inns of Court School of Law (Inner Temple) [faculté de droit des Inns of Court] : 1982-1983**

Bar Finals (examen du barreau)

Admise au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles en qualité de Barrister auprès du Inner Temple en juillet 1983

- **University of Cambridge Institute of Criminology [Institut de criminologie de l'Université de Cambridge] : 1987-1988**

Master of Philosophy (Criminology) [diplôme de second cycle spécialisé en criminologie]

Papers (mémoires) rédigés sur les thèmes suivants : droit et pratique en matière de détermination de la peine, méthodologie en criminologie, femmes et droit pénal, droit coutumier et criminalité

3. Mme Paolina Massidda (Italie)

Sommaire raisonné des expériences acquises

Depuis la création en 2005 de la Cour pénale internationale, Mme Massidda occupe le poste de Conseil principal du Bureau du conseil public pour les victimes au sein de l'institution.

Avocate qualifiée avec 27 ans d'expérience en droit pénal, Mme Massidda a exercé ces 19 dernières années dans le domaine du droit pénal international en défendant aussi bien des accusés que des victimes.

En tant que Conseil principal, c'est elle qui a créé le tout premier Bureau visant à assister et à représenter les victimes devant un tribunal international, ainsi qu'à soutenir et à assister les conseils externes représentant des victimes. Cette mission a exigé de faire preuve de créativité, de passion, de bon sens, d'une excellente connaissance de la CPI et d'une capacité à surmonter de nombreuses difficultés pour faire de ce Bureau une réalité et une ressource fiable pour les victimes de crimes graves souhaitant que leur voix soit entendue dans le cadre de la procédure.

Conformément à la norme 81 du Règlement de la Cour, le Bureau du conseil public pour les victimes fournit une aide et une assistance aux Représentants légaux externes et aux victimes,

et comparait devant les Chambres dans le cadre de questions relatives au droit et à la procédure afin de représenter l'intérêt général des victimes.

Mme Massidda a structuré le Bureau de sorte qu'il puisse s'acquitter de l'intégralité desdits mandats de la façon la plus efficace et efficiente possible. Pour soutenir les Représentants légaux externes, elle a créé une base de données permettant de réaliser des recherches sur un certain nombre de sujets portant sur des questions juridiques de fond et relatives à la procédure qui est régulièrement mise à jour avec les toutes dernières décisions en matière de doctrine et de jurisprudence. Elle est également à l'origine du Manuel à l'usage des Représentants légaux (première édition datant de 2010 et mise à jour chaque année).

Chaque jour, Mme Massidda présente à l'audience — dans le cadre de procédures simultanées — le point de vue et les préoccupations des victimes participant à la procédure. Cette tâche exige d'excellentes qualités de rédaction et de plaider, du bon sens, la capacité de réagir rapidement à des événements inattendus, de bonnes aptitudes à communiquer, notamment auprès de personnes vulnérables, une aptitude exceptionnelle à établir les priorités et à traiter de questions sensibles et litigieuses. Elle a représenté un groupe de victimes dans le tout premier procès porté devant la CPI, à savoir l'affaire *Lubanga*, et a contribué de fait à renforcer les droits des victimes dans la procédure, à une époque où toutes les dispositions du Statut de Rome pouvaient faire l'objet d'interprétations et étaient appliquées pour la toute première fois. Depuis la création du Bureau en 2005, elle a plaidé avec force pour une participation effective des victimes aux procédures conduites devant la CPI. Elle a représenté des groupes de victimes dans presque toutes les affaires et les situations que la CPI a dû traiter. Sous sa direction, le Bureau a gagné la confiance des victimes et est aujourd'hui reconnu comme un acteur respecté et fiable pour le renforcement des droits des victimes dans le cadre de la procédure de la CPI.

L'une de ses priorités a été de faire en sorte que le Bureau soit en mesure de garantir une représentation pertinente des intérêts de milliers de victimes de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. Elle a cherché à rapprocher le Bureau, et par voie de conséquence la CPI, des victimes vivant dans les pays de situation.

À l'heure actuelle, Mme Massidda est le Représentant légal commun pour les victimes dans l'affaire *Ongwen* et dans l'affaire *Yekatim et Ngaissona*. Elle représente également des victimes dans les procédures en réparation des affaires *Lubanga* et *Katanga*, dans les affaires *Qadhafi*, *Kony* et *Simone Gbagbo*, ainsi que dans les situations sur *les navires battant pavillon de l'Union des Comores*, la *République islamique d'Afghanistan* et *l'État de Palestine*. Par le passé, elle a représenté des victimes dans les affaires *Gbagbo et Blé Goudé* et *Bemba*, ainsi que dans l'affaire *Ruto et Sang* dans le cadre de la procédure de recevabilité.

Outre ses fonctions juridiques, Mme Massidda s'acquitte de missions d'encadrement. À cet égard, elle fait preuve de qualités remarquables dans la gestion d'équipe mais aussi dans la direction technique du Bureau. Elle veille également à garantir un bon environnement de travail dans lequel le personnel se sent libre de s'exprimer, développe ses compétences et peut envisager un parcours professionnel épanouissant. Elle est une fervente partisane d'une représentation géographique équitable et de la parité hommes-femmes dans l'espace professionnel, comme en atteste le fait que le Bureau est constitué de fonctionnaires issus de toutes les régions géographiques et d'une majorité de femmes.

Avant de rejoindre la Cour, entre 1991 et 2003, Mme Massidda a pratiqué le droit en tant qu'avocate devant des tribunaux nationaux et internationaux, en représentant aussi bien des accusés que des victimes. Elle a notamment plaidé des affaires complexes impliquant plusieurs accusés de crimes graves. En 2003, elle a fait partie de l'équipe de la Défense *Barayagwiza* (procès des médias) – TPIR – Arusha. Elle a également fourni des conseils extrajudiciaires sur des questions relatives au droit pénal, au droit international humanitaire et aux droits de l'homme.

En 2002, Mme Massidda a occupé les fonctions de juriste adjointe devant les Chambres du TPIY lors du procès de l'affaire *Stakić*, et pour les affaires *Brđanin* et *Talić*.

En 1992-1993, Mme Massidda a été la déléguée de la Fédération internationale de la Croix-Rouge basée à Tirana (Albanie). À ce titre, elle était chargée d'aider à la restructuration de la Croix-Rouge albanaise, d'élaborer des plans et des programmes d'assistance

quinquennaux, d'enseigner le droit international humanitaire à l'Université de Tirana et auprès des forces armées, d'assister le Gouvernement albanais à ratifier et à mettre en œuvre les Conventions de Genève, ainsi que les protocoles additionnels.

Mme Massidda a participé en qualité d'experte à plusieurs programmes de formation de l'Union européenne destinés à la branche judiciaire. Elle est diplômée en droit de l'Université de Gênes (Italie), a obtenu un master en droit pénal international et est spécialisée en droits de l'homme.

Depuis 1989, Mme Massidda est membre de la Croix-Rouge italienne. Depuis 1999, elle est également conseillère experte auprès de l'armée italienne pour l'application du droit international humanitaire dans les conflits armés. Elle a souvent enseigné le droit international humanitaire lors de séminaires et de formations de la Croix-Rouge italienne, dans les lycées et dans le cadre de formations militaires.

Depuis 1994, Mme Massidda est membre du Barreau de Gênes (Italie).

Elle est membre fondateur de l'Association du Barreau de la Cour pénale internationale où elle a siégé au Comité exécutif, au Comité pour les victimes et au Comité consultatif sur les normes professionnelles.

Mme Massidda maîtrise parfaitement l'anglais et le français, a une connaissance de travail en espagnol et a une connaissance pratique du néerlandais.

Elle a publié à de nombreuses reprises sur des questions relatives au droit pénal international et aux droits des victimes. Elle siège également dans les comités de rédaction de plusieurs revues juridiques.

Mme Massidda est visionnaire, créative, énergique et passionnée. Elle soutient fermement la conduite d'enquêtes et de poursuites efficaces relatives aux crimes sexuels et à caractère sexiste et aux crimes commis à l'encontre des enfants.

Curriculum vitae

1. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis septembre 2005

Conseil principal du Bureau du conseil public pour les victimes - CPI

Conformément à la norme 81 du Règlement de la Cour, le Bureau s'acquitte des mandats suivants :

1. Fournir une aide et une assistance aux Représentants légaux externes.

Ce mandat comprend la recherche et la fourniture de conseils sur des questions juridiques complexes relatives à la participation des victimes à la procédure et sur toute question de fond et de procédure liée aux procédures. Afin de rendre le travail du Bureau plus efficace et efficient, en particulier au regard des multiples mandats qui lui incombent et des ressources limitées disponibles, elle a créé une base de données permettant de réaliser des recherches sur un certain nombre de questions juridiques de fond et de droit procédural qui est régulièrement mise à jour avec la jurisprudence et la doctrine. Cela permet au Bureau de répondre rapidement à toute demande de soutien. De plus, afin de soutenir davantage les avocats externes, elle a créé et publié en 2010 un Manuel à l'usage des Représentants légaux comprenant, en première partie, une introduction à la Cour et une présentation des droits des victimes dans les procédures ; en deuxième partie, une présentation de la jurisprudence de la Cour sur les droits des victimes par thème ; et, en troisième partie, une explication des questions pratiques, telles que la manière de déposer des documents et d'effectuer des recherches à l'aide des outils informatiques. Le manuel est publié en anglais, français et espagnol et est mis à jour chaque année.

2. Fournir une aide et une assistance aux victimes, notamment à la représentation légale à la procédure.

Ce mandat est activé par la désignation par les Chambres d'un Représentant légal commun ou d'un Représentant légal et par la nomination directement par les victimes d'un conseil dans le cadre de la procédure de la CPI.

Fonctions judiciaires :

Représentation légale de groupes de victimes dans plusieurs procédures simultanément. À l'heure actuelle, elle est le Représentant légal commun pour les victimes dans l'affaire *Ongwen* et dans l'affaire *Yekatom et Ngaïssona*. Elle représente également des victimes dans l'affaire *Abd-Al-Rahman*, dans les procédures en réparation des affaires *Lubanga* et *Katanga*, dans les affaires *Qadhafi*, *Kony* et *Simone Gbagbo*, ainsi que dans les situations sur *les navires battant pavillon de l'Union des Comores, la République islamique d'Afghanistan et l'État de Palestine*. Les années précédentes, elle a été nommée pour représenter des victimes dans les affaires *Gbagbo et Blé Goudé* et *Bemba*, ainsi que dans l'affaire *Ruto et Sang* dans le cadre de la procédure de recevabilité.

Ses responsabilités consistent à assurer une représentation légale des victimes efficace et de haute qualité par le truchement de soumissions écrites et de plaidoiries à l'audience ; à maintenir un contact régulier avec les victimes et à les tenir informées de la procédure ; à recueillir des éléments de preuve à utiliser à l'audience ; à répartir et superviser les tâches des différentes équipes assignées à chaque affaire/situation, notamment à fournir des conseils pour les soumissions à déposer ; à passer en revue les pièces à verser au dossier et les mémoires à tous les stades de la procédure ; à superviser et à fournir des instructions aux membres de l'équipe basés dans des pays de situation ; à assurer la liaison avec les autres parties et participants à la procédure ; à assurer la liaison avec différentes parties prenantes, notamment les autorités nationales ou les ONG.

3. Comparaitre devant les Chambres sur des questions précises.

Ce mandat peut être activé par le Bureau, les Chambres, les Représentants légaux externes et par les victimes. Il consiste à comparaitre devant une chambre afin de représenter l'intérêt général des victimes sur toute question pouvant avoir des répercussions sur leur participation à la procédure. Elle a, à ce titre, comparu devant les Chambres préliminaires, de première instance et d'appel sur un certain nombre de questions légales complexes relatives au droit et à la procédure.

Responsabilités d'encadrement :

- ✓ Établir et présenter le budget annuel du Bureau ;
- ✓ Veiller au respect de la procédure budgétaire ;
- ✓ Fixer les priorités dans l'utilisation des ressources disponibles ;
- ✓ Encadrer les équipes et évaluer leurs performances ;
- ✓ Veiller à assurer au personnel un environnement de travail de qualité ;
- ✓ Participer aux réunions organisées régulièrement par le Greffe et la Division ;
- ✓ Assurer la liaison avec les différents organes de la CPI (notamment le Mécanisme de contrôle indépendant, le Bureau de l'audit interne et le Fonds d'affectation spéciale au profit des victimes) ;
- ✓ Représenter le Bureau lors de réunions spécialisées organisées par l'Assemblée des États Parties et ses organes subsidiaires, notamment à l'occasion du Groupe de travail de La Haye ;
- ✓ Représenter le Bureau lors de réunions spécialisées avec différentes parties prenantes, notamment les ONG et les agences onusiennes.

Avril 2003 – Septembre 2005*Juriste adjointe – Greffe – CPI*

Chef par intérim de la Section de la détention d'avril 2003 à août 2004. À ce titre, elle a rédigé les règles relatives à la détention, ainsi que des procédures et des politiques. Elle a supervisé les activités de la section, notamment la répartition du travail ; rédaction des rapports d'activité ; rédaction des avis de vacance de poste et participation aux comités de sélection des candidats ; préparation du projet de budget ; représentation de la section aux réunions internes ; fonctions exercées sous l'autorité du chef de la Direction du service de la Cour de l'époque ; liaison et négociations avec le CICR pour la signature d'un accord relatif aux questions de détention ; conseil auprès du Greffier et du chef de la Direction du service de la Cour de l'époque sur un centre de détention temporaire et un centre de détention définitif et participation active aux discussions ultérieures avec les autorités néerlandaises concernant les contrats à signer pour la gestion du centre de détention (notamment la location des cellules et la prestation de services ; le transport) et la rédaction de protocoles d'accord avec l'État hôte.

Pour la gestion du centre de détention, elle a élaboré des programmes de formation destinés au personnel, notamment un Manuel destiné au personnel pénitentiaire et un projet de Code de conduite.

Au cours de cette période, en vertu de sa connaissance approfondie de la Cour, de ses textes juridiques et de ses procédures, ainsi que de ses compétences rédactionnelles, elle s'est vu confier des tâches spécifiques supplémentaires, notamment :

- ✓ Assistance au Groupe de travail des juges (pour la rédaction du Règlement de la Cour et de la procédure d'appel) ;
- ✓ Membre du comité de rédaction du Règlement de la Cour ;
- ✓ Présidente du comité de rédaction du Règlement du Greffe ;
- ✓ Membre de la délégation de la Cour lors de la négociation de l'Accord de siège.

Elle a également été nommée au Comité de sélection de la CPI de l'époque (qu'elle a par la suite présidé) et a présidé la Commission de recours interne créée en vertu du Règlement du personnel de la Cour pénale internationale.

Novembre 1991 – Mars 2003*Avocate*

Elle a pratiqué le droit en tant qu'avocate pénaliste devant des tribunaux nationaux et les tribunaux étrangers de l'Union européenne (questions de droit pénal, extradition, détention, droit international). Elle a notamment plaidé des affaires complexes impliquant plusieurs accusés pour des crimes graves. En 2003, elle a fait partie de l'équipe de la Défense *Barayagwiza* (procès des médias) - TPIR – Arusha. Elle a également fourni des conseils extrajudiciaires (préparation d'avis juridiques et fourniture de conseils juridiques) sur des questions relatives au droit pénal, au droit international humanitaire et aux droits de l'homme.

Mars – Octobre 2002*Juriste adjointe – TPIY – Chambres*

Elle a participé au procès *Stakić*, ainsi qu'aux affaires *Brdanin* et *Talić*. Elle a rédigé des avis juridiques, des ordonnances et des décisions. Elle a également fourni aux juges de la Chambre de première instance II des documents de recherche sur des questions de droit complexes.

Août 1992 – Décembre 1993*Déléguée en droit international humanitaire – Fédération internationale de la Croix-Rouge*

En 1991, elle a obtenu un certificat de délégation pour les missions internationales. Au cours de cette période, elle a travaillé pour la Fédération internationale de la Croix-Rouge, basée à

Tirana (Albanie). Ses tâches consistaient à assister la Croix-Rouge albanaise dans sa restructuration et dans l'élaboration de plans et de programmes d'assistance quinquennaux. Elle a également enseigné le droit international humanitaire à l'Université de Tirana et auprès des forces armées. Elle a été chargée d'assister le Gouvernement albanais au moment de ratifier et de mettre en œuvre les Conventions de Genève, ainsi que les protocoles additionnels.

2. PARCOURS UNIVERSITAIRE - ADMISSION AU BARREAU – LANGUES

1987-1991	Université de Gênes (Italie)	Diplôme de droit
1993	Université de Strasbourg (France)	Diplôme de spécialisation en droit de l'homme
2001	Université de Teramo (Italie)	LL.M. (diplôme d'études supérieures approfondies en droit) en droit pénal international et coopération pour la lutte contre les crimes transnationaux et internationaux

- ✓ Admission au Barreau italien en 1994.
- ✓ Conseillère experte auprès de l'armée italienne pour l'application du droit international humanitaire dans les conflits armés depuis 1999.
- ✓ Maîtrise de l'anglais et du français (écrit et parlé) ; connaissance de travail de l'espagnol ; pratique courante du néerlandais.

3. AUTRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- ✓ Depuis 1989, membre de la Croix-Rouge italienne.
- ✓ Enseignement du droit international humanitaire lors de formations et de séminaires de la Croix-Rouge italienne, dans des lycées et dans le cadre de formations militaires. En particulier, conférencière et tutrice en 2000 et 2001 au stade de la formation juridique pour le personnel militaire engagé dans des missions humanitaires à l'État-major des armées italiennes à Cesano (Rome).
- ✓ Conférencière sur des questions relatives au droit pénal international et au droit international humanitaire lors du stage d'été du Ministère des affaires étrangères destiné aux jeunes diplomates des pays de l'Est (2002, 2003).
- ✓ Consultante à l'Université de Bologne (Italie) pour la formation des juges de la zone des Balkans (2001-2003).
- ✓ De 1999 à 2003, membre de la Consulta dei Giovani Penalisti dell'Unione delle Camere Penali Liguri (organe consultatif sur les questions relatives à l'activité des jeunes avocats), chargé des questions déontologiques et disciplinaires.
- ✓ De 2001 à 2003, présidente de la Commission disciplinaire régionale (Ligurie) de la Croix-Rouge italienne.
- ✓ Depuis 2002, membre du Conseil scientifique du Centro di Studi di Difesa e Strategici (CESDIS) basé à Turin (Italie), responsable des questions relatives au droit international humanitaire et au droit pénal international.
- ✓ Depuis 2001, membre du comité de rédaction de *Giurisprudenza Ligure* (revue trimestrielle sur la jurisprudence et publiant des articles sur des sujets relatifs au droit pénal) ; *L'Aggiornamento* (revue destinée aux avocats pénalistes) ; *Analisi Difesa* (revue militaire sur des questions relatives à la défense, au droit pénal, au droit international humanitaire et au droit pénal international).
- ✓ Membre fondatrice de l'Association du Barreau de la Cour pénale internationale où elle a siégé au Comité exécutif, au Comité pour les victimes et au Comité consultatif sur les normes professionnelles.

4. SÉLECTION DE PUBLICATIONS

- *International Criminal Justice and the International Criminal Court* – Programme Tempus de l’Union européenne pour la formation juridique des juges dans les Balkans, 2002.
- *International Criminal Courts and their impact on national jurisdictions* - Programme Tempus de l’Union européenne pour la formation juridique des juges dans les Balkans, 2003.
- *Role and Practice of the Office of Public Counsel for Victims*, dans *The Emerging Practice of the International Criminal Court*, édité par Carsten Stahn et Göran Sluiter, Nijhoff, Leiden, 2009.
- *Criminal Responsibility of International Military Missions and Personnel*, dans *International military missions and international law*, édité par Marco Odello et Ryszard Piotrowicz, Nijhoff, Leiden, 2011.
- Commentaire article par article du Statut de Rome de la Cour pénale internationale – *Articles 68 et 75*, Éditions Pedone, Paris, 2012.
- *Testimony before the ICC and the protection of victims and witnesses*, dans *O Tribunal Penal Internacional – Comentários ao Estatuto de Roma*, édité par Mme la juge Sylvia Steiner, Editora Del Rey, Belo Horizonte, 2016.
- *The Participation of Victims Before the ICC: A Revolution Not Without Challenges*, dans *Advancing the Impact of Victim Participation at the International Criminal Court: Bridging the Gap Between Research and Practice*, édité par Rudina Jasini et Gregory Townsend, Oxford, 2020.
- Représenter les victimes devant la Cour pénale internationale — Manuel à l’usage des Représentants légaux, publié par le Bureau du conseil public pour les victimes, 5^e édition, 2021 disponible en anglais, espagnol et français à l’adresse suivante : <https://www.icc-cpi.int/iccdocs/opev/2021.03.01-FRA-5th-Rev-Rev.pdf>

4. M. Mame Mandiaye Niang (Sénégal)

Sommaire raisonné des expériences acquises

Durant 34 ans, j’ai exercé aussi bien sur le plan national qu’international.

Expérience nationale

À l’heure actuelle, je suis Procureur général près la Cour d’appel de Saint Louis, au nord du Sénégal. Je suis un des cinq procureurs les plus expérimentés du pays et mes fonctions sont notamment les suivantes :

- Examiner les appels interjetés par les procureurs des tribunaux de première instance et statuer sur la suite à donner. Je supervise les procureurs et veille à la mise en œuvre de la politique pénale nationale. Je surveille la conduite des officiers de police et j’exerce sur eux mes compétences disciplinaires et de poursuite. Je veille à ce que les notaires, les huissiers de justice, ainsi que tout autre officier investi d’une mission d’autorité publique respectent la réglementation régissant leur fonction.

- Exécuter les demandes d’assistance juridique émises par les autorités judiciaires internationales, les mandats d’arrêt et procéder à l’extradition des individus non ressortissants légalement recherchés.

- En tant que membre du Conseil supérieur de la magistrature, je donne mon avis pour les nominations et je participe à toute procédure disciplinaire conduite à l’encontre d’un juge ou d’un procureur.

Je me suis efforcé d’insuffler une nouvelle dynamique à ce poste. J’ai réorganisé la structure hiérarchique et accéléré le traitement des affaires criminelles. J’ai réactivé les visites dans les prisons et les cellules de détention. Je suis actuellement engagé dans un effort de modernisation des registres des tribunaux. Cela permet d’accélérer le processus de dématérialisation et de fournir des données plus fiables sur les activités des tribunaux. Ce

projet que je défends a suscité l'intérêt des donateurs et sert de projet pilote à reproduire dans tout le pays.

Avant d'occuper mon poste actuel, j'étais Directeur des affaires pénales. Ce poste impliquait, entre autres activités, de rédiger des lois et des règlements, de préparer les soumissions du gouvernement et les propositions de projets de traités, et de fournir des avis juridiques au gouvernement. J'ai assuré la liaison entre le Ministre de la justice et les procureurs nationaux et j'ai coordonné la mise en œuvre de la politique pénale nationale. J'ai élaboré un document de politique pénale historique, qui, depuis son adoption en janvier 2018, constitue le socle de la politique pénale sénégalaise. De même, depuis 1965, j'ai élaboré des codes pénaux sans précédent officiellement mis à jour et intégrés. À partir de 2017, j'ai également mis en place, sur l'ensemble du territoire national, les comités d'aménagement des peines, des conseils de probation et de libération anticipée, prévus par la loi depuis 2000 mais jamais mis en œuvre. Depuis lors, des milliers de condamnés ont bénéficié de réductions de peine et de mesures d'allègement visant à leur réinsertion dans leur communauté. Sous ma direction et en l'espace de trois ans, mon gouvernement a conduit des négociations sur l'extradition et l'entraide judiciaire avec plus de dix pays. Le Sénégal est membre du groupe restreint de pays à l'origine de l'initiative MLA, qui vise à adopter un instrument universel de coopération en matière de droit international humanitaire. Je suis l'expert principal de la délégation sénégalaise.

Lorsque j'ai quitté mes fonctions, une douzaine de projets d'envergure était en cours de développement. J'ai toutefois veillé à finaliser la loi sur le viol et la pédophilie, qui a été saluée dans l'ensemble du pays, le cadre juridique régissant le port du bracelet électronique, ainsi que la mise en œuvre de l'ONRAC (organe de gestion et de recouvrement des avoirs criminels).

Expérience internationale

Mon parcours international de près de vingt ans a été principalement consacré au système de justice pénale internationale. J'ai enquêté sur le génocide rwandais. J'ai interrogé des centaines de témoins et analysé la valeur probante de dizaines de documents. Une fois en fonction dans les Chambres, j'ai effectué des recherches juridiques, rédigé des avis juridiques, des décisions et des jugements. En ma qualité d'assistant spécial du Greffier, j'ai rédigé des centaines de décisions relatives à l'aide judiciaire, notamment la désignation et la révocation d'un conseil, j'ai participé à la refonte du système de rémunération de l'aide judiciaire, notamment le passage d'un taux horaire à un système forfaitaire. J'ai préparé les décisions du Greffier relatives aux règles de détention. J'ai également rédigé les accords et les protocoles d'accord pour le transfert des personnes condamnées dans des prisons nationales. J'ai rédigé des protocoles d'accord sur la protection des témoins. J'ai participé à la préparation budgétaire, notamment les soumissions au CCQAB et à la Cinquième commission. Pour finir, j'ai dirigé le Comité sur l'héritage qui a préparé la fermeture en douceur du Tribunal tout en prenant en charge les dossiers en cours, notamment la gestion des archives, l'examen continu des ordonnances et des peines. En résumé, j'ai fait partie d'une équipe restreinte qui a jeté les bases du mécanisme des tribunaux internationaux, depuis le tout premier mémorandum pour le Bureau des affaires juridiques jusqu'à la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies portant création dudit mécanisme.

Ma mission en tant que représentant régional de l'ONUDC pour l'Afrique australe ne constituait pas une simple promotion à un poste de direction. Elle m'a permis de prendre un peu de recul par rapport au travail de terrain pour me concentrer davantage sur la mobilisation des acteurs politiques. Le renforcement du système judiciaire était un axe important du programme régional quinquennal que j'ai mis en place avec les pays de la CDAA. Mon bureau a négocié un programme de placement de procureurs africains dans la célèbre unité de recouvrement des avoirs de l'Autorité nationale des poursuites d'Afrique du Sud. J'ai participé, aux côtés de ladite Autorité, à la renaissance de l'Association des procureurs africains. J'entretiens toujours d'excellentes relations avec un vaste réseau de procureurs, de juges et de représentants des autorités centrales en Afrique occidentale, orientale et australe.

C'est tout naturellement que j'ai été rappelé pour exercer en tant que juge devant le TPIY/TPIR lorsqu'un poste s'est ouvert début 2013. Les circonstances exigeaient un juge prêt à statuer dès le premier jour d'entrée en fonction. J'ai relevé le défi grâce ma

connaissance de la jurisprudence et des procédures. Ma maîtrise des deux langues du tribunal m'a permis de participer à différents panels. J'ai fait un usage adéquat de l'aide judiciaire sans sacrifier mon autonomie. Les avis que j'ai émis l'ont été de ma propre initiative. J'ai contribué à l'examen de questions juridiques délicates, notamment une approche cohérente de la *mens rea* lorsque différents crimes sont imputés sur la base d'un même comportement ; la *mens rea* spécifiquement imputable au complice ; l'étendue de la responsabilité du supérieur hiérarchique dans un environnement hostile à l'autorité ; le critère d'analyse au moment d'examiner des éléments factuels ; la recevabilité d'éléments de preuve non vérifiés par rapport à la règle de la meilleure preuve.

Curriculum vitae

I. EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis 2020

Procureur général près la Cour d'appel de Saint Louis. Le Procureur général exerce ses fonctions au stade de l'appel. Il veille à la mise en œuvre des politiques pénales nationales et supervise à ce titre les procureurs régionaux ainsi que les officiers de police de sa province. Cette supervision s'étend également à d'autres officiers de justice comme les notaires. Le Procureur général rend compte au Ministre de la justice tout en conservant un large pouvoir discrétionnaire sur les stratégies et les actions de poursuite. Il peut émettre des documents de politique pénale et des notes d'orientation spécifiques pour la province dont il a la charge. En tant que membre de droit du Conseil supérieur de la magistrature, le Procureur général participe à toute nomination, promotion et révocation d'un membre de la magistrature du pays. Il a une compétence disciplinaire exclusive et un mandat de poursuite à l'égard des hauts fonctionnaires de police, des greffiers et des avocats de la Défense.

La Cour d'appel de Saint-Louis est la plus importante des cinq cours du pays, sur le plan du périmètre géographique, et la deuxième, sur le plan démographique, après Dakar.

2016 – 2020

Directeur des affaires criminelles et des grâces au Ministère de la justice. Le poste consiste, entre autres, à fournir des avis juridiques au Gouvernement, à mener d'importants travaux normatifs en droit pénal, à négocier et à rédiger des traités au nom du Gouvernement, à élaborer, sous la direction du Ministère de la justice, la politique pénale du Gouvernement, et à surveiller sa mise en œuvre avec l'appui des cinq procureurs généraux répartis sur le territoire, et à rédiger des directives et des instructions pour veiller à l'interprétation et à l'application uniformes du droit pénal dans le pays.

2013 – 2016

Juge au TPIY et au TPIR. J'ai été affecté à des affaires en première instance et en appel. J'ai traité des requêtes et rendu de nombreuses décisions à l'audience ; j'ai rédigé de nombreuses opinions individuelles (concordantes, séparées ou dissidentes) sur des questions relatives à la procédure et aux éléments de preuve, ainsi que sur des questions de fond.

2011 – 2013

Représentant régional de l'ONUSD pour l'Afrique australe. La mission consistait principalement à assurer la coopération avec les États, notamment ceux de l'entité régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe, pour harmoniser leurs législations avec les principaux instruments internationaux de réglementation des stupéfiants, la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses protocoles sur la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants ; former des policiers, des magistrats du ministère public et des juges nationaux.

2000 – 2011

J'ai exercé plusieurs fonctions au Tribunal pénal international pour le Rwanda, notamment celles de juriste et de juriste hors classe au sein des Chambres, où j'ai conseillé des juges sur un large éventail de questions juridiques et supervisé des juristes. J'ai travaillé comme

assistant spécial du Greffier et j'étais chargé de le conseiller sur les questions politiques, juridiques, administratives et financières, de le représenter et de parler en son nom chaque fois que nécessaire, de préparer des projets de mémorandums, des communications et des notes d'orientation, et de présenter des documents en son nom à divers comités, notamment les organes budgétaires et les commissaires aux comptes.

1997 – 2000

Membre de l'équipe d'enquêteurs du TPIR au Rwanda chargée de collecter des éléments de preuve sur le génocide, les crimes contre l'humanité et les violations graves de l'article 3 commun aux Conventions de Genève et de son Protocole additionnel II.

1993 – 1997:

Avocat général auprès du Procureur général de la Cour suprême du Sénégal. Les missions consistaient notamment à mener des recherches juridiques, à rédiger des mémoires et des discours et à plaider des affaires devant la plus haute cour du pays.

1990 – 1993:

Avocat général au tribunal régional de Dakar. Les missions consistaient notamment à présenter des arguments de droit, à diriger les magistrats, à plaider des affaires et à veiller à l'exécution des peines.

1987 – 1990

Juge au tribunal régional de Dakar. Instruction d'affaires civiles et pénales.

II. AUTRES DOMAINES DE COMPÉTENCE

2004 – 2005

Conférencier invité sur le droit international humanitaire à l'Université nationale du Rwanda et au Centre sénégalais de formation judiciaire.

1995 – 1997

Conférencier sur le droit pénal au Centre sénégalais de formation judiciaire

1992 – 1997

Conférencier invité sur le droit pénal à l'École nationale des assistants et éducateurs spécialisés. Expert et spécialiste de l'ONG Réseau africain pour le développement intégré (RADI).

1989 – 1997

Membre à titre d'expert du Comité sénégalais des droits de l'homme. Membre de la section sénégalaise de l'Association internationale de droit pénal.

1993 – 1994

Membre et rapporteur de la Commission de révision du droit sénégalais.

III. FORMATION

1985 – 1987

Certificat de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) avec distinction.

1981 – 1985

Université de Dakar, faculté de droit. Maîtrise en droit privé, avec mention.

IV. LANGUES

Maîtrise du français et de l'anglais

V. PUBLICATIONS

J'ai publié de nombreux articles dans des revues de droit sélectives, touchant en particulier au droit pénal et au droit international humanitaire, notamment :

« Le TPIR...Et si la contumace était possible » paru dans *Revue générale de Droit international public*, avril-juin 1999, n° 2, Éditions A. Pedonne 13, Rue Soufflot Paris (France).

« Les obligations du Procureur face à la défense devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda », paru dans *Revue de science criminelle et de droit comparé*, avril-juin 2001, Éditions Dalloz Paris- France.

« *What Approach for Law Reform and Revision? The Senegalese Experience* », publié par l'ambassade des États-Unis au Rwanda, communication présentée au séminaire international sur la réforme et la révision du droit, Kibuye (Rwanda), mars 2002.

« *The Role of the Judiciary in the Electoral Process* », publié par l'ambassade des États-Unis au Rwanda, Kibuye (Rwanda), mars 2002.

« *Comment on new Rules 11 bis and 92 bis of ICTR Rules of Procedure and Evidence. New tools to serve the Exit Strategy* », paru dans *Bulletin du Tribunal pénal international pour le Rwanda*, août 2002.

« *Lessons to be learnt from the Judgement confirming the acquittal of Ignace Bagilishema* », commentaire sur les différents aspects de la norme concernant les recours, la recevabilité de preuves extérieures à la Cour, la responsabilité du supérieur hiérarchique dans le droit international coutumier, etc., paru dans *Bulletin du Tribunal pénal international pour le Rwanda*, février 2003.

« *The Right to Counsel before the International Criminal Tribunal for Rwanda* », paru dans *Criminal Law Forum*, volume 13, n° 3, 2002 [CLF], Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas.

« La jurisprudence des tribunaux internationaux en matière de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre », séminaire de la Ligue des droits de la personne dans la région des Grands Lacs (LDGL) et Human Rights Watch, mars 2003.

« *The Right to a fair trial versus the right to be tried without undue delay* », commentaire sur deux décisions des Chambres de première instance I et II appliquant un nouvel article 15 bis qui permet à une Chambre de première instance de poursuivre une affaire partiellement traitée avec un nouveau juge malgré le refus de la défense, paru dans *Bulletin du Tribunal pénal international pour le Rwanda*, août 2003.

« *Promoting Women's Rights through Ad Hoc Tribunals* », paru dans *Bulletin de l'ONG Interights* (2004), Volume 14, n° 4, page 74.

« Retour à la Cour suprême au Sénégal, Acte de bon sens ou régression ? Témoignage d'un insider », in *Le quotidien*, avril 2008.

« L'Affaire de corruption « Segura », une occasion idéale pour remettre les pendules à l'heure », paru dans *Le quotidien*, janvier 2009.

« Réforme de la loi sur le barreau, une loi pour les mandarins », paru dans *Le quotidien*, juillet 2009.

« *The Senegalese Legal Framework for the Prosecution of International Crimes* », paru dans *Journal of International Criminal Justice* 7 (2009) 1047 – 1062, Oxford University Press, 2009

Coauteur de l'ouvrage intitulé « *Defense in International Criminal Proceedings; Cases, Materials and Commentary* », Transnational Publishers, 2006.

Coauteur de l'ouvrage intitulé « *Protecting Humanity, Essays in International Law and Policy in Honour of Navanethem Pillay* », Martinus Nijhoff Publishers, Leiden- Boston, 2010.

« *Repression versus Decriminalization on Drugs. A plea to Uphold the International Legal Framework* », Université de Pretoria, février 2013.

« *Africa and the Legitimacy of the International Criminal Court in Question* », paru dans *Journal International Criminal Law Review*, Volume 17, n° 4, p. 615-624, juillet 2017, republié dans *Strengthening the Validity of International Criminal Tribunals*, Brill, Leiden-Boston, juillet 2018.

« Quel avenir pour le bracelet électronique au Sénégal ? », in Magazine de l'Administration pénitentiaire, n° 10, juin 2020, Dakar, Sénégal.

VI. DIVERS

Connaissances en informatique, maîtrise des logiciels associés à Windows Microsoft ou Apple comme Word, Excel, PowerPoint, Lotus, Notes et Microsoft Outlook, etc.

5. Mme Claudia Paz y Paz Bailey

Sommaire raisonné des expériences acquises

Je suis titulaire d'un master LL.M. en droit et en sciences sociales (ouvrant la voie à la profession d'avocat, de juriste et de notaire) de l'Université Rafael Landívar (Guatemala, Guatemala, 1992). Je suis également titulaire d'un doctorat en droits de l'homme et en droit pénal de l'Université de Salamanque (Salamanque, Espagne, 2006), en ayant soutenu une thèse intitulée « Protection pénale du peuple ; prise en compte spéciale du crime de génocide ». L'Université de Georgetown (Washington DC) a salué mon parcours professionnel et mes contributions académiques en m'attribuant, en 2015, un doctorat à titre honorifique.

Au début de ma carrière, j'ai exercé en tant que juge de paix (*Jueza de paz*) dans la ville de Sumpango, petite communauté rurale du Guatemala (1991). Puis, je suis devenue conseillère juridique pour le Bureau guatémaltèque des droits de l'homme du Cabinet de l'archevêque du Guatemala (1993-1994). Pendant plusieurs années, j'ai combiné les fonctions de professeur de droit pénal à celles de militante des droits de l'homme, tout en dirigeant l'Institut guatémaltèque du droit pénal comparé (ICCPG, 2002-2010).

J'ai été chercheuse à la Commission de clarification historique du Guatemala (Guatemala, 1998), entité parrainée par les Nations Unies et créée dans le cadre des accords de paix. À ce titre, j'ai préparé le chapitre sur le crime de génocide dans le rapport intitulé *Guatemala, Memoria del Silencio*. Ce chapitre décrit la façon dont, au cours du conflit armé, l'armée guatémaltèque a considéré le peuple maya comme un ennemi de l'intérieur et mis en œuvre une politique d'extermination à son encontre, qui s'est traduite par des assassinats, des actes de torture, des disparitions forcées, des violences sexuelles et des déplacements de population.

J'ai été la première femme nommée au poste de Procureur général (*Attorney General*) du Guatemala (Guatemala 2010-2014). J'étais chargée de la direction stratégique de l'institution, de l'élaboration de la politique de poursuites pénales, de la supervision des enquêtes et des poursuites dans des affaires retentissantes, notamment pour des faits de violations flagrantes des droits de l'homme, de crime organisé et de violences sexistes. L'une de mes principales réalisations a été la conception et la mise en œuvre du modèle stratégique de poursuites pénales, qui a permis de dépasser l'analyse des enquêtes au cas par cas et d'étudier le phénomène criminel.

Grâce au modèle que j'ai proposé, le taux d'efficacité des poursuites à l'encontre des crimes attentatoires à la vie est passé, entre 2009 et 2013 et pour l'ensemble du pays, de 5 à 25 %. Au cours de cette même période, le taux des homicides est passé de 46 à 34 pour cent mille habitants. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie au fil des années, pour atteindre 15 homicides pour cent mille habitants en 2020.

Au cours de mon mandat, la priorité était d'enquêter sur les violations flagrantes des droits de l'homme commises pendant la guerre civile au Guatemala et d'en poursuivre les auteurs. J'ai constitué des équipes spéciales avec le soutien d'une nouvelle unité d'analyse. Les magistrats chargés des poursuites ont fait des progrès significatifs dans les enquêtes et les poursuites visant les crimes en lien avec le conflit armé. Le procès contre l'ancien chef d'État, Efraín Ríos Montt, qui a été reconnu coupable de génocide et de crimes contre l'humanité, le

10 mai 2013, a fait date. Plus tard, le procès a été annulé par la Cour constitutionnelle. La condamnation d'un ancien chef d'État par un tribunal national pour le crime de génocide représente toutefois un jugement historique. Au cours du procès, plus de 100 témoignages, 40 rapports d'expert, notamment des preuves médico-légales concernant les massacres, des documents militaires (plans de campagne et rapports d'opérations), ont été présentés et utilisés pour parvenir à une condamnation.

Une autre priorité était de garantir aux victimes d'actes de violence à caractère sexiste une protection et un accès à la justice. J'ai été à l'initiative de la mise en œuvre d'un modèle de soins intégrés prévoyant une coordination médicale, psychologique et sociale avec des équipes médico-légales et d'enquête, fonctionnant 24 heures sur 24, 365 jours par an, centralisée dans un même lieu. Ces services ont été proposés dans cinq régions du pays. Le modèle visait à éviter que les victimes de violences à caractère sexiste ne soient de nouveau victimes au moment du dépôt de plainte, en veillant à ce que les femmes reçoivent les soins et la protection dont elles ont besoin pour garantir leur accès à la justice. Le modèle incluait des juges qui statuaient également 24 heures sur 24 pour prononcer, en cas de besoin, des mesures de protection ou des mandats d'arrêt.

Quelques années plus tard, j'ai été nommée Secrétaire à la sécurité multidimensionnelle (*Secretary for Multidimensional Security*) de l'Organisation des États américains (OEA) (Washington DC, 2017-2018). À ce poste, j'ai œuvré à la promotion et à la coordination de la coopération entre les États membres de l'OEA et j'ai essayé de promouvoir le système interaméricain. J'ai œuvré pour la lutte contre les menaces à la sécurité régionale en fournissant des conseils et en travaillant à la prévention et à la résolution de ces menaces.

J'ai été membre de groupes interdisciplinaires constitués d'experts indépendants pour le Mexique (2015-2016, 2020-2021) et le Nicaragua (2018), l'objectif étant d'enquêter sur de graves violations des droits de l'homme. J'ai pu faire progresser l'enquête dans un contexte défavorable, sans la collaboration des États respectifs et après que les preuves ont été détruites et cachées par les auteurs desdits crimes. Dans ce contexte, il était essentiel de nouer des réseaux de collaboration et de confiance avec des acteurs clés et des organisations issues de la société qui nous ont permis de reconstituer les faits sans la collaboration des gouvernements des pays concernés. Il a ainsi été possible de reconstituer les événements de façon détaillée et d'en rendre compte. Dans le cas du Mexique, les rapports ont servi de base pour questionner la version officielle des autorités locales et plaider pour qu'une nouvelle unité chargée des poursuites diligente une enquête avec un tout nouvel angle, enquête qui se poursuit encore à l'heure actuelle.

Je suis actuellement Directrice du Programme Mexique et Amérique centrale (*Director of the Mexico and Central America Program*) du Centre pour la justice et le droit international (CEJIL), organisme représentant des milliers de victimes dans le système interaméricain des droits de l'homme, qui ont subi des violations flagrantes des droits de l'homme, notamment des massacres, des génocides, des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées et des violences sexuelles.

Curriculum vitae

1. Formation

- J.D. (diplôme de second cycle en droit) et LL.M. (diplôme d'études supérieures approfondies en droit) : Diplôme en droit et sciences sociales ouvrant à la profession d'avocat, Guatemala, 1992, Université Rafael Landívar
- Doctoral degree (diplôme de droit) : Honorary PhD (doctorat honorifique), Université Georgetown (Washington DC, 2015)
- PhD [Cum Laude] (doctorat avec mention) en droits de l'homme et droit pénal, Salamanque, Espagne, 21 décembre 2006, Université de Salamanque
- Autres : Diplôme de Salamanque, Salamanque, Espagne, 16 décembre 1998, Université de Salamanque

- Research Proficiency (certificat d'aptitude à faire de la recherche), Salamanque, Espagne, 10 juin 1999, Université de Salamanque

2. Expérience professionnelle

• Expérience internationale

- Directrice du Programme pour le Mexique et l'Amérique centrale du Centre pour la justice et le droit international. Février 2019 à aujourd'hui.

- Membre du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants pour l'affaire *Ayotzinapa* au Mexique, nommé par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, mars 2015 à avril 2016, nommé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, janvier 2020 à aujourd'hui.

- Membre du Groupe interdisciplinaire d'experts indépendants pour le Nicaragua, nommé par la Commission interaméricaine des droits de l'homme, juillet à décembre 2018.

- Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle de l'Organisation des États américains (OEA), mars 2017 à juin 2018.

• Domaine judiciaire

- *Attorney General* (procureur général) et *Head of the Public Ministry* (chefe du Ministère public) du 10 décembre 2010 à mai 2014.

- *Justice of the Peace* (Juge de paix) de la municipalité de Sumpango, Sacatepequez, Guatemala, du 1^{er} mars 1991 au 27 mai 1992.

• Pratique professionnelle du droit

- Pratique du droit de mai 1992 à novembre 2010, contentieux pénaux et constitutionnels devant le système judiciaire national et le système interaméricain des droits de l'homme.

- *Legal Advisor* (Conseillère juridique) pour le Bureau de l'archevêque des droits de l'homme au Guatemala, octobre 1992 à octobre 1994.

• Secteur privé

- Directrice du Département de formation de l'Institut d'études comparatives en sciences criminelles du Guatemala, du 15 février 2001 au 31 décembre 2002 et du 1^{er} septembre 2008 à novembre 2010.

- Directrice exécutive de l'Institut des études comparatives en sciences criminelles du Guatemala (ICCPG) de janvier 2002 au 31 août 2008.

- Coordinatrice du Programme de démocratisation et de renforcement de l'état de droit en Amérique centrale, sponsorisé par l'organisation Interchurch Organization for Development Cooperation (ICCO), janvier 2009 à novembre 2010.

- Coordinatrice du Programme de master sur le droit procédural pénal à l'Université Rafael Landivar, août 2008 à novembre 2010.

- Directrice du Département des affaires juridiques du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), octobre 1994 à novembre 1995.

• Autres

- Membre du Comité de rédaction du Code pénal, Université de San Carlos du Guatemala et Cour suprême du Guatemala, de 2007 à 2009.

3. Enseignement universitaire et institutionnel

- Professeur de droit procédural pénal en cycle supérieur, Université Rafael Landivar, cours : constitution, garanties et système de procédure pénale contradictoire et droit pénal international, du 5 août 2008 au 29 avril 2010.

- Professeur de droit pénal en cycle supérieur, Université San Carlos du Guatemala, cours : droit pénal international, politique pénale et cours monographique sur les homicides, de 2002 à 2008.
- Professeur universitaire de droit et de sciences sociales, Université Rafael Landívar, cours : droit pénal I et II de 2005 à 2007 et *The Phenomenon of Violence: Some theoretical elements* (Le phénomène de la violence : éléments théoriques) en août 1998.
- Formatrice, Unité de formation du Bureau du Procureur général, cours : discriminations ethniques dans le contexte des services de justice ; génocide, enquêtes et poursuites ; violences sexuelles en situation de conflit armé ; détermination des crimes à caractère sexuel, à l'adresse des magistrats chargés des poursuites, août 2008 à août 2010.
- Coordination de la modernisation du secteur de la justice, formatrice du cours sur le droit en matière de féminicides et autres formes de violences contre les femmes, à l'adresse des fonctionnaires judiciaires et de la Commission nationale de prévention des violences intrafamiliales, CONAPREVI, Sololá, septembre 2008.
- Professeur du « Programme de formation continue » à l'École nationale du ministère public de la République dominicaine, à l'adresse des magistrats du ministère public ; République dominicaine, Saint-Domingue, 2009.
- Conceptrice et responsable de la mise en œuvre des modules sur « Les procureurs publics et leur relation avec la victime » et « La théorie du crime », à l'École nationale du ministère public de la République dominicaine, Saint-Domingue, 2010.

4. Publications

- Livre : *Criminal Justice and Press Freedom*, ILANUD, San José, Costa Rica, 1992. Co-auteur. Droit pénal.
- Livre : *Children Deprived of Liberty*, ICCPG et ILANUD, Guatemala, 1993. Co-auteur. Droits de l'homme, droit pénal et droit des mineurs.
- Livre : *For Being a Woman, Analysis of Responses from the Justice System in Cases Involving Violence Against Women*, ICCPG, Guatemala, 2007, Co-auteur, Droit pénal.
- Livre : *The New Regulation of Sexual Violence in Guatemala*, ICCPG, Guatemala, 2010, Co-auteur, Droit pénal.
- Manuel : *Criminal Justice and Gender*, ICCPG, Guatemala, 2008 ; Co-auteur ; Justice pénale.
- Article Guatemala : « *Gender and Reparations for Human Rights Violations* », publié dans *What Happened to the Women? Gender and Reparations for Human Rights Violations*, ed. Ruth Rubio-Marín, New York: Social Science Research Council, 2006. Genre : Réparations, droits de l'homme.
- Article : « *Criminal Policy* », publié dans le Manuel de procédure pénale, ICCPG, Guatemala, 2003. Co-auteur, procédure pénale, politique pénale.

5. Distinctions et prix

• Bourses :

- Bourse de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement aux fins d'un doctorat à l'Université de Salamanque, accordée en septembre 1995.
- Renouvellement de bourse de l'Agence espagnole pour la coopération internationale au développement pour terminer la thèse à l'Université de Salamanque, accordée en avril 1997

• Distinctions :

- Nommée l'une des femmes les plus courageuses au monde par la magazine *Newsweek* en décembre 2011.

- Désignée par *Forbes Magazine* en août 2012 comme l'une des femmes changeant le monde en matière de politiques publiques, en raison de mon travail de lutte contre le crime organisé et l'augmentation du nombre de poursuites et de condamnations.

- Dans le magazine *Newsweek* de mars 2013, nommée parmi les 125 femmes ayant un impact dans le monde en raison de ma contribution à la lutte contre le crime organisé.

- Nommée Femme de l'année par le magazine *Contra Poder*, 4 janvier 2014.

- **Récompenses :**

- Prix Stephen J. Solarz, attribué par l'International Crisis Group pour mon engagement en faveur de la lutte contre l'impunité et le rétablissement de la justice au Guatemala, décerné le 16 décembre 2011.

- Prix « Abogados de Atocha », décerné par le Conseil d'administration de l'Association des avocats d'Atocha, Espagne, pour mes efforts visant à promouvoir la démocratie, la liberté et la justice, décerné le 24 janvier 2012.

- Prix OXFAM-LASA Lectureship Diskin, décerné par la Latin American Studies Association, pour l'intégration de l'enseignement et l'activisme, décerné le 23 mai 2012.

- Prix Judith Lee Stronach Human Rights, décerné en 2013 par le Center for Justice and Accountability.

- *Dean's Award for Achievement in Advancing Women in Peace and Security* (Prix du doyen pour la promotion des femmes dans les domaines de la paix et la sécurité), décerné par la Edmund A. Walsh School of Foreign Service of Georgetown University (faculté Edmund A. Walsh du service extérieur de l'Université Georgetown), le 20 février 2013.

- Croix d'honneur de l'Ordre de San Raimundo de Peñafort, décernée par le Ministère de la Justice espagnol le 25 juin 2013.

- Ordre d'Isabelle la Catholique (classe de Commandeur), décerné par Juan Carlos I, Roi d'Espagne, le 23 juillet 2013.

- Croix de Commandeur de l'Ordre du mérite de la République fédérale d'Allemagne, 2014.

- Prix du courage civil, New York, 2015.

- **Reconnaisances :**

- Doctorat obtenu avec mention « *Cum Laude* » à l'Université de Salamanque, décembre 2006.

- Reconnaissance de la Drug Enforcement Administration (DEA), police antidrogue américaine, du U.S. Justice Department (Ministère de la justice américain) pour avoir arrêté les trafiquants de drogue Mauro Salomon Ramirez Barrios, Juan Alberto Ortiz et Waldemar Lorenzana Chamale et pour la réussite des opérations en 2011.

- Reconnaissance du Gouverneur général du Canada pour mes travaux visant à faire avancer la réforme du système judiciaire, à améliorer l'accès à la justice et à renforcer le Ministère public, reçue en décembre 2012.

6. M. Alex Whiting (France)

Sommaire raisonné des expériences acquises

Je pose ma candidature au poste de Procureur adjoint, car je suis convaincu de posséder l'expérience, les capacités et les compétences requises pour assumer ce rôle et ainsi contribuer au travail du Bureau du Procureur. J'ai déjà occupé des fonctions similaires avec succès dans trois tribunaux pénaux internationaux différents.

Je dispose d'une vaste expérience en matière d'enquêtes et de poursuites. Sur le plan des enquêtes, j'ai dirigé des équipes chargées des enquêtes au Tribunal pénal international pour

l'ex-Yougoslavie (TPIY). Par la suite, en tant que coordonnateur des enquêtes à la Cour pénale internationale (CPI), puis en tant que directeur des enquêtes et procureur spécialisé adjoint au Bureau du Procureur spécialisé pour le Kosovo, j'ai géré les enquêtes de l'ensemble du Bureau du Procureur avec d'autres responsables du Bureau. Dans ces rôles, je me suis directement impliqué dans de multiples activités d'enquête, dont j'ai également assuré la supervision — y compris des entretiens avec des victimes, des témoins de l'intérieur et des témoins experts, l'analyse d'éléments de preuve scientifiques et médico-légaux, la collecte de données et de documents électroniques, la saisie d'éléments de preuve documentaires et physiques, et la collecte de données issues de sources publiques — dans des contextes internationaux très variés, dans lesquels j'ai été amené à surmonter une multitude de défis et d'obstacles.

Sur le plan des poursuites, j'ai exercé comme premier substitut du Procureur dans trois procès de longue haleine devant le TPIY, puis j'ai géré l'ensemble des poursuites du Bureau du Procureur de la CPI en tant que coordonnateur des poursuites, avec d'autres responsables du Bureau, tâche que j'assume encore actuellement dans ma fonction de procureur spécialisé adjoint au Bureau du Procureur spécialisé pour le Kosovo. Dans ces rôles, je me suis directement impliqué dans les poursuites, dont j'ai également assuré la supervision, dans plusieurs affaires au fil des phases de mise en accusation, préliminaire, de divulgation, du procès et d'appel. Je possède de solides compétences en matière de plaidoirie écrite et orale, ainsi que la capacité et l'expérience requises pour superviser, guider et former les membres de l'équipe des poursuites, notamment les substituts du Procureur. Avant d'acquérir mon expérience internationale, j'ai également engrangé une expérience nationale en matière d'enquêtes et de poursuites en occupant pendant dix ans la fonction de procureur fédéral à Washington, D.C. et à Boston, où je me suis spécialisé dans les enquêtes et poursuites relatives aux violations des droits civils et au crime organisé.

Cette expérience dans la conduite et la gestion des enquêtes, mais aussi des poursuites, m'a permis d'acquérir des connaissances approfondies sur chaque phase de la procédure, de la phase d'enquête à celle de l'appel, en passant par le procès, que je suis donc parfaitement en mesure de mener à bien. Les poursuites de crimes internationaux complexes ne peuvent aboutir que moyennant une collaboration étroite et une coordination permanente entre les enquêteurs, les membres de l'équipe des poursuites et les analystes. Grâce à mon expérience sur le terrain et en tant que superviseur, sur le plan des enquêtes comme des poursuites, je suis capable de constituer et de gérer des équipes intégrées. De plus, je suis à même de reconnaître et d'anticiper l'ensemble des risques et opportunités à chaque phase de la procédure d'enquête et de poursuite. Mon expérience m'a également permis d'identifier des moyens d'améliorer l'efficacité des enquêtes et des poursuites, et d'obtenir des résultats plus rapidement.

Par ailleurs, je dispose d'une large expérience de gestion au sein des tribunaux internationaux. Bon nombre des défis que rencontre la CPI sont liés à des problèmes de gestion et sont influencés par son mandat international, son pouvoir et son éventail d'activités. Lorsque j'ai dirigé des enquêtes et procès spécifiques au TPIY et géré des enquêtes et des poursuites auprès de la CPI et du Bureau du Procureur spécialisé pour le Kosovo, j'ai toujours réussi à m'entourer d'équipes solides en diffusant des valeurs d'excellence, de collaboration étroite et de dévouement envers la mission. Parallèlement, une gestion efficace au sein de tribunaux internationaux passe nécessairement par un engagement à fournir des directives et des orientations claires aux équipes, par la capacité à prendre des décisions difficiles et à les communiquer au personnel, et par la volonté d'assumer, avec d'autres, la responsabilité des performances et du comportement envers autrui. J'ai toujours cherché à mettre ces qualités en avant dans mes rôles de gestion. Dans toutes les fonctions que j'ai occupées, j'ai insufflé une nouvelle dynamique de travail, j'ai fixé des normes élevées, j'ai autonomisé le personnel et j'ai favorisé un climat de respect mutuel. J'ai également cherché à résoudre les déséquilibres de genre au sein du personnel en identifiant les femmes particulièrement performantes et en leur accordant davantage de responsabilités et une meilleure reconnaissance, de manière à encourager les femmes à briguer des postes haut placés. Je les ai aussi promues lorsque j'en avais la possibilité.

L'expérience que j'ai acquise au fil de mes passages dans trois tribunaux internationaux différents est un autre atout pour le poste de Procureur adjoint. Je connais très bien les

procédures et le fonctionnement de la CPI, mais j'ai également vu d'autres approches qui pourraient m'aider à insuffler de nouvelles idées et à apporter des changements au sein de la CPI. J'ai été témoin de nombreux défis institutionnels vécus par les tribunaux internationaux que j'ai également gérés.

Par ailleurs, mes dix années d'expérience dans l'enseignement et la rédaction dans le domaine du droit pénal international à la Harvard Law School m'ont aussi appris à prendre du recul et à porter un regard critique sur le travail des tribunaux. Ce rôle m'a permis d'entrer en contact avec de nombreuses ONG et organes des poursuites nationales, et de les conseiller dans leurs efforts pour garantir que les auteurs de crimes internationaux aient à répondre de leurs actes. Je comprends les défis auxquels sont confrontés la société civile et les procureurs généraux dans leur travail et j'entrevois le potentiel d'une plus grande collaboration avec la CPI. Je suis persuadé que la CPI ne peut obtenir des résultats que si elle travaille en coordination avec les acteurs locaux sur le terrain, qui font un travail essentiel, et s'en inspire.

Pour conclure, je crois fermement en la justice pénale internationale et je m'y dévoue corps et âme. J'ai conscience des défis que doit affronter la CPI et je comprends ses limites, mais je suis également intimement convaincu de sa mission et de sa capacité à rendre justice aux victimes et à contribuer à prévenir la commission de crimes internationaux. C'est cette conviction profonde qui m'anime et guide chaque jour mon travail dans ce domaine. Pour toutes ces raisons, je pense que je suis particulièrement qualifié pour assumer le rôle de Procureur adjoint à la CPI, et ce serait un véritable honneur pour moi de pouvoir contribuer à la mission du Bureau du Procureur dans ce rôle.

Curriculum vitae

1. Expérience

Bureau du Procureur spécialisé pour le Kosovo (2019 – aujourd'hui), La Haye, Pays-Bas

Deputy Specialist Prosecutor (procureur spécialisé adjoint) (septembre 2020 – aujourd'hui)

Head of Investigations (directeur des enquêtes) (juin 2019 – septembre 2020)

Encadrement des magistrats du ministère public, des enquêteurs et analystes chargés des enquêtes et des poursuites relatives aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité commis au Kosovo entre le 1^{er} janvier 1998 et le 31 décembre 2000.

Harvard Law School (2013 – aujourd'hui), Cambridge, MA, États-Unis

Visiting Professor of Practice (chargé d'enseignement invité) (2021)

Professor of Practice (chargé d'enseignement) (2013 – 2019) (en congé 2019 – 2021)

Enseignement, rédaction et consultation : droit pénal international, Cour pénale internationale, tribunaux pénaux internationaux ad hoc, justice pénale américaine et éléments de preuve.

Cour pénale internationale, Bureau du Procureur (2010 – 2013), La Haye, Pays-Bas

- *Prosecution Coordinator* (coordonnateur des poursuites) (2012 – 2013)

Chargé de gérer toutes les poursuites menées par le Bureau du Procureur pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide, y compris de superviser tous les procureurs, de coordonner les approches dans toutes les affaires, de fournir des conseils et des lignes directrices juridiques et stratégiques, et d'examiner tous les documents et les positions importantes présentés devant la Cour.

- *Investigation Coordinator* (coordonnateur des enquêtes) (2010 – 2012)

Chargé de gérer toutes les enquêtes menées par le Bureau du Procureur pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et génocide, y compris de superviser les enquêteurs et les analystes, d'examiner les plans d'enquête et d'aider à les concevoir, et de fournir des conseils et des lignes directrices juridiques et stratégiques.

Harvard Law School (2007 – 2010), Cambridge, MA, États-Unis

Assistant Clinical Professor of Law (chargé d'enseignement en droit)

Chargé de cours sur la poursuite des crimes de guerre, les poursuites fédérales et les éléments de preuve. Supervision des étudiants travaillant sur des projets juridiques pour les tribunaux pénaux internationaux et pour des organisations non gouvernementales dans le domaine de la poursuite des crimes de guerre. Rédaction et consultation sur des questions liées à la poursuite des crimes de guerre.

Tribunal pénale internationale pour l'ex-Yougoslavie, Bureau du Procureur (2002 – 2007)

La Haye, Pays-Bas

Senior Trial Attorney (premier substitut du Procureur) (2005 – 2007)

Trial Attorney (substitut du Procureur) (2002 – 2005)

Conseil principal dans trois enquêtes et poursuites pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité : Le Procureur c/ Fatmir Limaj, Isak Musliu et Haradin Bala ; Le Procureur c/ Milan Martić ; et Le Procureur c/ Dragomir Milošević (phase des poursuites). Supervision et gestion d'une équipe d'une vingtaine d'avocats, enquêteurs et membres du personnel pendant l'enquête, la mise en accusation et la phase du procès de chaque affaire.

U.S. Attorney's Office (Bureau du Procureur fédéral), Assistant U.S. Attorney (Procureur fédéral adjoint) (1995 – 2002), Boston, MA, États-Unis

Conduite d'enquêtes et poursuites de crimes au sein de l'Organized Crime Strike Force et des Public Corruption and Special Prosecutions Units. Conduite de procès, d'appels, d'enquêtes judiciaires et rédaction de requêtes. Lauréat des Special Achievement Award (1996), Director's Award for Superior Performance (1997), U.S. Marshal's Service Award (1999), Attorney General's Distinguished Service Award (2000) et OCDEF Award (2001).

U.S. Dept. of Justice (Département américain de la justice), Division des droits civils, Section pénale, Trial Attorney (substitut du Procureur) (1991 – 1995), Washington, D.C., États-Unis

Conduite d'enquêtes et poursuites de violations des droits civils à l'échelon fédéral, sur l'ensemble des États-Unis. Conduite de procès, d'enquêtes judiciaires et rédaction de requêtes. Lauréat des Certificates of Commendation (1992, 1994) et d'un Special Achievement Award (1993).

Chambers of Judge (Cabinet du juge) Eugene H. Nickerson, E.D.N.Y., Law Clerk (assistant de justice) (1990 – 1991)

Brooklyn, NY, États-Unis

Recherche sur des questions juridiques et rédaction d'ordonnances et de décisions pour le juge.

Center for National Security Studies, Research Associate (chargé de recherche) (1986 – 1987)

Washington, D.C., États-Unis

Recherche et rédaction d'articles sur des questions relatives aux droits civils et à la sécurité nationale.

2. Formation

Faculté de droit de l'Université Yale, J.D. (diplôme de second cycle universitaire), juin 1990

Yale Law Journal : critique de livres et rédacteur de commentaires

Université Yale, B.A. (diplôme de premier cycle ès lettres), mai 1986

Phi Bêta Kappa, *summa cum laude*, distinction dans la spécialisation

3. Publications

Prosecute Little Fish at the ICC (avec Ward Ferdinandusse), J. Int'l Crim. J. (2021) (articles disponibles avant publication) <https://academic.oup.com/jicj/advance-article-abstract/doi/10.1093/jicj/mqab046/6327070?redirectedFrom=fulltext>

The President on Trial: Prosecuting Hissène Habré (critique de livre), J. Int'l Crim. J. (2021) (articles disponibles avant publication) <https://academic.oup.com/jicj/advance-article-abstract/doi/10.1093/jicj/mqab041/6306970?redirectedFrom=fulltext>

Could the Crime of Aggression Undermine Deterrence? J. Int'l Crim. J. (2021) (articles disponibles avant publication) <https://academic.oup.com/jicj/advance-article-abstract/doi/10.1093/jicj/mqab028/6298307?redirectedFrom=fulltext>

A Program for the Next Prosecutor, 52 Case Western Reserve, J. of Int'l L 479 (2020)

Prosecution Strategy at the International Criminal Court in Search of a Theory dans *Why Punish Perpetrators of Mass Atrocities? Theoretical and Practical Perspectives on Punishment in International Criminal Law* (F. Jessberger & J. Geneuss, eds.) (Cambridge U. Press 2019)

An Investigation Mechanism for Syria: The General Assembly Steps into the Breach, 15 Journal of Int'l Criminal J. 231 (2017)

Investigations and Institutional Imperatives at the ICC dans *The First Global Prosecutor* (A. Whiting, M. Minow, C.T. Frost, eds.) (U. Michigan Press 2015)

Disclosure Challenges at the International Criminal Court dans *The Law and Practice of the International Criminal Court: A Critical Account of Challenges and Achievements* (C. Stahn, ed.) (Oxford U. Press 2015)

Dynamic Investigative Practice at the International Criminal Court, 76 Law & Contemporary Problems 163 (2013)

International Criminal Law: Cases and Commentary (Oxford U. Press 2011), coécrit avec Antonio Cassese, Guido Acquaviva et Mary Fan

The ICTY as a Laboratory of International Criminal Procedure dans *The Legacy of the International Criminal Tribunal for the Former Yugoslavia* (B. Swart, G. Sluiter, A. Zahar eds.) (Oxford U. Press 2011)

In International Criminal Law, Justice Delayed Can be Justice Delivered, 50 Harvard International Law Journal 323 (2009)

Lead Evidence and Discovery Before the International Criminal Court: The Lubanga Case, 14 UCLA Journal of International Law and Foreign Affairs 207 (2009)

How Prosecutors Should Exercise Their Discretion Now That the Sentencing Guidelines are Advisory,

Issues in Legal Scholarship, Vol. 8: Iss. 2, Article 2 (2009) (New Directions for the Department of Justice Symposium) (<http://www.bepress.com/ils/vol8/iss2/art2>)

Note: *Controlling Tin Cup Diplomacy*, 99 Yale Law Journal 2043 (1990)

Covert Operations and the Democratic Process: The Implications of the Iran-Contra Affair, Publication du Center for National Security Studies, Washington, D.C. (1987)

4 Activités

Rédacteur du blog Just Security (justsecurity.org) (2015 – aujourd’hui)

Membre, National Institute of Military Justice (Institut national de justice militaire) (2021 – aujourd’hui)

Fondation Stop Ecocide, groupe d’experts chargés de la rédaction de la définition du crime d’écocide (2021)

American Society of International Law International Criminal Court Task Force (publication d’un rapport sur les options politiques pour l’engagement des États-Unis dans la CPI) (2020 – 2021)

Comité consultatif, Civitas Maxima (2018 – aujourd’hui)

Comité consultatif, Lawyers for Justice in Libya (2018 – aujourd’hui)

Membre du Conseil d’administration, Center for Climate Crime Analysis (2018 – aujourd’hui)

Membre de la Task Force sur les normes internationales de justice pénale de l’American Bar Association (2017 – aujourd’hui)

Membre du Comité consultatif de l’American Bar Association’s International Criminal Court Project (2016 – aujourd’hui)

Membre de la Commission indépendante d’experts du « Project of Commerce, Crime & Human Rights, Closing the Prosecution Gaps », financée par International Corporate Accountability Roundtable et Amnesty International (2014 – aujourd’hui)

Membre du comité de rédaction, Journal of International Criminal Justice (2010 – aujourd’hui)

Commissaire et membre du groupe consultatif de la Commission for International Justice and Accountability (2014 – aujourd’hui)

Professeur invité, faculté de droit de l’Université de Melbourne (juillet 2017) (chargé de cours de deuxième cycle)

Membre, George and Irina Schaeffer center for the study of genocide, human rights and conflict prevention, American University of Paris (été 2017)

Lauréat du Shatter the Glass Ceiling Award décerné par Harvard Law School Women’s Law Association (association des femmes juristes de la faculté de droit de l’Université Harvard)(avril 2017)

Consultant pour le Bureau des co-procureurs internationaux, Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) (2014 – 2015)

Association internationale du barreau, Comité sur les crimes de guerre, co-président (2013 – 2014), vice-président (2009 – 2013)

Membre de l’Expert Initiative on Promoting Effectiveness at the International Criminal Court, financée par le Département fédéral suisse des affaires étrangères et par l’Université d’Amsterdam (2013 – 2014)

Formation d’avocats ukrainiens spécialisés dans les droits humains à Kiev, en Ukraine, financée par International Partnership for Human Rights (septembre 2014)

Formation de magistrats du ministère public et d’enquêteurs de l’International Crimes Division, au Kenya, financée par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères (février 2014)

Formation d’avocats spécialisés dans les droits humains au Sri Lanka pour enquêter sur des crimes de guerre, financée par la Commonwealth Human Rights Initiative (septembre 2009)

Formation d’avocats spécialisés dans les droits humains à Tbilissi, en Géorgie, pour enquêter sur des crimes de guerre, et consultance sur un rapport d’enquête, financées par l’Open Society Justice Initiative (2008 – 2009)

5 Admissions au Barreau

New York ; Connecticut ; Massachusetts ; Washington, D.C.

6 Langues

Anglais, français (maîtrise)
